

SITUATION DES ENFANTS AU MAROC

Module 3

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DROITS DES ENFANTS AU MAROC



**SITUATION DES ENFANTS
AU MAROC**

Module 3

**CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
ET DROITS
DES ENFANTS
AU MAROC**

2019



ACRONYMES

AMPD	Association Marocaine des Petits Débrouillards
AESVT Maroc	Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre du Maroc
AREF	Académie Régionale d'Éducation et de Formation
CESE	Conseil Économique, Social et Environnemental
GIZ	Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement
INDC	Contribution prévue décidée à l'échelle nationale ¹
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
MENFPESRS	Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et de la Recherche Scientifique
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONDE	Observatoire National des Droits de l'Enfant
PADD	Plan d'Action du Développement Durable
PCCM	Politique de Changement Climatique
PNRC	Plan National de lutte contre le Réchauffement Climatique
SEDD	Secrétariat d'État auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, Chargé du Développement Durable
SIGEDD	Stratégie d'institutionnalisation de l'intégration du genre dans le secteur du développement durable
SitAn	Analyse de la Situation des Enfants
SNDD	Stratégie nationale de développement durable
UNICEF	Fonds de Nations Unies pour l'Enfance

¹ Pour la réduction des gaz à effets de serre.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES POUR LES DONNÉES QUALITATIVES ISSUES DES ENQUÊTES DE TERRAIN

FGD	Groupe de discussion
ASC	Atelier
PE	Parent
MC	Membre de la communauté
SC	Société civile
RI	Responsable Institution Publique
ENF	Enfant
FGC	Groupe de discussion avec des enfants en situation de vulnérabilité
FGDPE	Groupe de discussion relatif au développement de la petite enfance
FGS	Groupe de discussion sur la santé
FGCC	Groupe de discussion relatif au changement climatique
BF	Bailleurs de fonds
UN	Agence des Nations unies

NB : Il est important de préciser que les avis et opinions des enfants, des parents et des personnes ressources rapportés ici reflètent seulement leurs points de vue individuels. Ces données qualitatives visent à accompagner les constats issus des analyses quantitatives et des rapports institutionnels.

SOMMAIRE

A. Introduction : changements climatiques et droits des enfants	9
B. Cadre conceptuel	11
I. L'impact des changements climatiques sur les enfants	11
II. Une approche basée sur les droits de l'enfant pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques	12
C. La fragilité du Maroc face aux impacts des changements climatiques	14
D. Les impacts des changements climatiques sur les droits des enfants au Maroc	19
I. Droit à la survie : santé, eau, hygiène, assainissement et sécurité alimentaire	20
II. Droit au développement : éducation des enfants et formation du capital humain	28
III. Protection et migration environnementale	33
E. La gouvernance du changement climatique au Maroc : avancées et défis	37
I. Traités internationaux et stratégies nationales pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques	37
II. Défis de mise en œuvre et de coordination des politiques	38
III. Adoption d'une approche fondée sur le genre dans le domaine de l'environnement et du développement durable	40
IV. Manque de focus sur les enfants	41
V. Actions de sensibilisation et d'éducation environnementale	45
VI. Manque de connaissances et de conscience chez les enfants et les adultes	49
F. Conclusions	53
G. Recommandations	54
Bibliographie	56



A. INTRODUCTION : CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DROITS DES ENFANTS

Les changements climatiques ont des impacts sur l'ensemble de la population mondiale, en particulier sur les personnes vulnérables et pauvres, qui sont pour la plupart des femmes, des enfants et des personnes âgées. Sur tous les continents, les pays sont affectés par les bouleversements climatiques provoqués par les activités humaines. Ces changements perturbent le système économique et la société d'aujourd'hui et surtout de demain. Nos enfants et nos petits-enfants, sont déjà en train de subir les effets².

L'engagement du Maroc en faveur d'un environnement durable se reflète dans l'article 31 de la Constitution de 2011, qui garantit le droit des citoyens à l'eau et à un environnement sain, ainsi qu'à un développement durable. Le Maroc participe également aux efforts déployés à l'échelle internationale pour lutter contre les changements climatiques. Le pays a ainsi accueilli à deux reprises la conférence des parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), en 2001 (COP7) et en 2016 (COP22), et a réalisé un examen volontaire du niveau de réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans le pays.

En s'appuyant sur ces initiatives, l'Analyse de la situation des enfants (SitAn) offre l'occasion d'examiner l'impact des changements climatiques sur la vie des enfants au Maroc. Il s'agit de présenter un aperçu des principales questions liées aux changements climatiques et leurs impacts sur les droits des enfants, en donnant la parole aux enfants, aux parents et aux praticiens qui sont sensibles aux effets des changements climatiques au Maroc. Ce module constitue donc une première tentative de centrer le dialogue autour des impacts des changements climatiques au Maroc sur les enfants, garçons et filles, résidant dans des zones urbaines ou rurales, et provenant de tous les segments de la société marocaine.

² The Future of Children Brookings Institution, 2016, Children and Climate Change, volume 26, n°1, p. 5.

La lutte contre les changements climatiques ouvre la perspective d'un monde durable. Mais c'est maintenant qu'il faut agir car le coût de l'inaction sera bien supérieur³. Des actions sont possibles, comme le montre la mobilisation des plus jeunes. Le mouvement international des étudiants « Fridays for Future » (*Vendredi pour l'avenir*)⁴ organise des manifestations dans le monde entier pour demander que des mesures soient prises pour empêcher le réchauffement planétaire et pour que les décideurs du monde assument la responsabilité de résoudre la crise climatique : « [Mes petits-enfants] demanderont pourquoi vous n'avez rien fait alors qu'il était encore temps d'agir. Vous dites que vous aimez vos enfants par-dessus tout, alors que vous leur volez leur avenir sous leurs yeux » a dit Greta Thunberg, étudiante de 16 ans, lors de la session plénière de la COP24, le 12 décembre 2018⁵. Les enfants sont au cœur de cette lutte : ils devront subir bien plus longtemps les effets des changements climatiques, ce qui rend légitime et incontournable leur présence dans les processus de décisions en la matière⁶.



B - CADRE CONCEPTUEL

I - L'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES ENFANTS

L'UNICEF affirme qu'il ne peut y avoir de menaces plus grandes pour les enfants et les générations futures que les changements climatiques⁷. Le Comité des droits de l'enfant a identifié les changements climatiques comme l'un des plus grands risques pour la santé des enfants, en soulignant la responsabilité des États dans la protection des enfants contre les dommages environnementaux⁸.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, « *les personnes marginalisées sur les plans social, économique, culturel, politique, institutionnel ou autre, sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques ainsi qu'à certaines mesures d'adaptation et d'atténuation* »⁹. Les besoins spécifiques des enfants en termes de métabolisme, de physiologie et de développement les rendent extrêmement vulnérables aux modifications de leur environnement. Les changements de température, de la qualité de l'air et de l'eau et de la nutrition auront probablement des effets plus graves et à long terme sur leur santé, leur développement et leur bien-être. L'OMS estime déjà que plus de 80% des cas de maladie et de mortalité infantile sont imputables aux changements climatiques¹⁰.

Les effets des stress liés aux changements climatiques se font tout particulièrement sentir chez les enfants les plus jeunes, en raison de leur physiologie et de leur système immunitaire moins développés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) estime que les impacts négatifs des changements climatiques pourraient toucher plus particulièrement les enfants pauvres, les enfants en mobilité, les enfants en situation de handicap et les autres groupes vulnérables. Les filles font face à des risques accrus, tout comme les enfants vivant dans des zones géographiquement sensibles, comme les zones côtières, les régions arides, les montagnes ou les écosystèmes fragiles¹¹.

3 Sustainable Development Goals, "Goal 13 - Climate Action: Why it matters?", <https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2018/09/Goal-13.pdf>, consulté le 23/03/2019.

4 Fridays For Future, 2019, <https://fridaysforfuture.org/>, consulté le 24/03/2019.

5 Greta Thunberg, 2019, «You can't just sit around waiting for hope to come», https://fridaysforfuture.org/greta-speeches#greta_speech_feb21_2019, consulté le 24/03/2019.

6 UNICEF, 2015, Unless we act now. The impact of climate change on children, p. 8.

7 UNICEF UK, Climate change: children's challenge, p. 2.

8 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Analytical study on the relationship between climate change and the full and effective enjoyment of the rights of the child (A/HRC/35/13), p. 9.

9 Ibid., p. 6-7.

10 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 5.

11 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op.cit., p. 3 et 6-7.



II - UNE APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE L'ENFANT POUR L'ATTÉNUATION ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'impact des changements climatiques a une incidence sur la jouissance effective des droits inscrits dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et peut saper les efforts des États pour réaliser les droits des enfants¹². En outre, l'article 24 de la CDE mentionne explicitement qu'il faut prendre en compte « *les dangers et les risques de la pollution de l'environnement* »¹³.

L'importance des droits des enfants dans le contexte des changements climatiques est explicitement reconnue dans l'Accord de Paris (2015) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (1992), aux termes duquel les États sont tenus de respecter et de promouvoir les droits de l'enfant et d'adopter une optique d'équité intergénérationnelle en prenant des mesures pour lutter contre les changements climatiques.

La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. La Déclaration et le Programme d'action de Vienne exigent de répondre équitablement aux besoins des générations présentes et futures en matière de développement et d'environnement. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 réaffirment les engagements des États en faveur d'une approche du développement et de l'action pour le climat fondée sur les droits humains.

Le principe d'équité intergénérationnelle, qui sous-tend les cadres suscités, impose aux générations actuelles le devoir d'agir de manière responsable afin de garantir les droits environnementaux et de développement des générations futures.



Pour aborder l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques en adoptant une approche fondée sur les droits de l'enfant, les États doivent prendre des mesures pour respecter, protéger, promouvoir et réaliser les droits fondamentaux de tous les enfants et les intégrer à l'ensemble des politiques et des actions de lutte contre les changements climatiques. Les États doivent agir avec les responsabilités des détenteurs d'obligations.

Une approche des changements climatiques fondée sur les droits de l'enfant devrait garantir que l'ensemble des politiques et des programmes suivent les principes et les normes découlant du droit international et des principaux traités universels relatifs aux droits humains. Cela implique que, lors de la formulation des politiques et des programmes liés au climat, l'objectif principal devrait être d'accomplir les droits humains, en tenant compte des risques spécifiques auxquels les enfants sont confrontés afin de garantir leur intérêt supérieur. Tous les enfants

devraient être traités comme des acteurs de l'action pour le climat et être autorisés à participer aux processus de prise de décision. À cet égard, leur point de vue devrait être pris en compte dans les politiques et les programmes en matière de climat¹⁴.

Il convient également de rappeler que dans le cadre des ODD, les États ont convenus de prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs impacts (ODD 13). En outre, dans le cadre des ODD relatifs à la pauvreté, à la malnutrition infantile, à l'accès à l'éducation, à la mortalité et à la santé infantiles, ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement, les États doivent œuvrer pour renforcer la résilience des enfants aux changements climatiques et réduire les inégalités¹⁵.

¹² Ibid., p. 3

¹³ UNICEF, 2015, Op. cit., p. 11.

¹⁴ United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op. cit., p. 9, 10 et 15.

¹⁵ Ibid., p. 15.

C - LA FRAGILITÉ DU MAROC FACE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



La position géographique du Maroc lui confère une gamme remarquable de bioclimats, allant du climat humide (à la fois méditerranéen et atlantique) au nord, au climat semi-aride et aride (voir désertique) dans les régions du sud. Le pays présente de nombreuses nuances climatiques entre les régions côtières, l'intérieur et les montagnes de l'Atlas. Il en découle une grande diversité bioécologique¹⁶.

En dépit d'une contribution faible à l'accroissement des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, les changements climatiques sont déjà une réalité au Maroc. Les températures annuelles moyennes ont augmenté et les précipitations ont reculé. Les projections indiquent inexorablement une tendance à la baisse des précipitations et à la hausse des températures moyennes annuelles. La désertification croissante réduit les zones humides et semi-arides, tandis que les paysages secs et

arides avancent vers le nord et à plus haute altitude. On constate par ailleurs une accélération des phénomènes climatiques extrêmes (sécheresse et inondations)¹⁷.

Les facteurs géographiques et géomorphologiques propres au pays se combinent à d'autres problèmes, comme la concentration de la moitié de la population sur le littoral, la surexploitation des ressources naturelles ou encore l'impact des pollutions sur les écosystèmes. Cela accentue encore la fragilité du Maroc face aux impacts des changements climatiques, notamment sur le littoral et dans les zones humides, les oasis et les montagnes.


La question des changements climatiques au Maroc se pose donc avec une grande acuité car elle touche directement la population sur les plans écologique, socio-économique et sanitaire¹⁸.

¹⁶ Sauf mention contraire, cette rubrique repose sur les informations du document suivant : Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement chargé de l'Environnement, 2016, Troisième communication nationale du Maroc à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, p. 21- 23, 25-27, 38.

¹⁷ Ministère de la Santé, 2017, Plan d'action opérationnel 2017-2021 pour l'adaptation du secteur de la santé aux changements climatiques, p. 4.

¹⁸ Ibid.

Tableau 1 : Facteurs de fragilité aux changements climatiques et conséquences sur le contexte économique et social

<p>La rareté des ressources en eau</p>	<p>Les ressources en eau marocaines se caractérisent par leur rareté et leur irrégularité spatiale et temporelle, en raison de l'influence de l'orographie. Cette situation place le Royaume du Maroc parmi les pays ayant le moins de ressources en eau par habitant. Ces ressources sont par ailleurs soumises à une pression croissante, liée à la poussée démographique et à l'extension de l'agriculture irriguée, ainsi qu'aux développements urbain, industriel et touristique. Au vu de la réduction de la pluviométrie projetée pour les années à venir, les ressources en eau continueront à subir des baisses significatives, engendrant une situation de pénurie hydrique. D'ici 2020, environ 14 millions d'habitants, soit près de 35% de la population totale du Maroc, devraient disposer de moins de 500 m³ d'eau par habitant et par an, une quantité inférieure à un tiers de celle estimée par l'UN Water pour la suffisance hydrique¹⁹.</p> <p>En outre, le stress hydrique favorisera l'extension de la désertification.</p>
<p>Une population à forte vocation rurale, dépendante de l'agriculture et de la sylviculture</p>	<p>En 2014 la population rurale représentait un peu moins de 40% de la population totale. Cette population vit essentiellement de l'exploitation des ressources naturelles, très dépendantes des aléas climatiques, d'où sa grande vulnérabilité aux changements climatiques.</p> <p>C'est notamment le cas du secteur agricole, naturellement soumis aux aléas climatiques, qui représente pourtant 15 % du PIB national. L'agriculture au Maroc est principalement pluviale²⁰, de type céréalier. Elle est donc très sensible à la sécheresse. L'impact des changements climatiques se solderait donc par une baisse des rendements. Quant à l'agriculture irriguée, elle n'échappe pas aux effets des changements climatiques en raison de la baisse des ressources en eau et de l'augmentation de l'évapotranspiration, des facteurs aggravés par une gestion peu efficace de l'eau dans les périmètres irrigués. Le secteur agricole sera donc de plus en plus confronté à une baisse de la productivité, fruit d'une aridité en hausse en raison de la diminution de la pluviométrie et de l'augmentation de la température, ainsi que de la perte de fertilité des sols sous l'effet de l'érosion hydrique et éolienne. La production animale devrait connaître une détérioration corrélative aux impacts négatifs sur la production végétale.</p> <p>Il convient aussi d'évoquer l'extension des villes aux dépens des terres agricoles (mitage des zones rurales).</p> <p><i>« J'ai dessiné la nature. Comment l'être humain peut-il profiter de la nature ? Les arbres sont importants parce qu'ils nous donnent de quoi respirer. Il faut qu'on respecte la nature. Il faut arrêter de couper les arbres comme à Ifrane »</i> Garçon, 11 ans, FGD ENF n.1, Rabat-Salé-Kénitra</p>  <p>Le développement du milieu rural au Maroc dépend aussi de son espace forestier. Or les pressions anthropiques liées au climat et à ses aléas contribuent à une déforestation massive. La dégradation des forêts pourrait nuire à la biodiversité, à la productivité forestière et au bien-être des populations locales.</p>

¹⁹ MANDI, L., OOUAZZANI, N. 2013, Water and wastewater management in Morocco: Biotechnologies application, https://www.researchgate.net/publication/234129715_Water_and_wastewater_management_in_Morocco_Biotechnologies_application

²⁰ 15 à peine des terres agricoles sont irriguées (source : BOUOUIYOUR ET AL., 2017, The Movement To Morocco's Towns, Maghreb Rural-Urban Migration, <https://pdfs.semanticscholar.org/ca52/35f41e149193ff389e3e89f545182fba9012.pdf>

Une concentration des principales agglomérations du pays sur le littoral	Le littoral marocain concentre les principales agglomérations du pays, les densités démographiques les plus élevées, les réseaux d'infrastructures et de communications les plus denses ainsi que les principales activités économiques. La zone côtière est fortement fragilisée par la concentration de l'urbanisation, les déchets domestiques et industriels et la destruction du cordon dunaire. Conséquence des changements climatiques, l'élévation probable du niveau de la mer pourrait entraîner la submersion des côtes basses, l'érosion côtière et la salinisation des estuaires et des aquifères côtiers, avec des impacts sur l'environnement et l'économie.
Une exposition significative aux risques majeurs	En raison des changements climatiques et des facteurs qui fragilisent le Maroc à leurs impacts, le pays s'expose à une série de risques environnementaux extrêmes qui deviennent plus courants et plus destructeurs : sécheresse, vagues de chaleur, inondations, glissements de terrain, désertification et érosion des sols. C'est le cas des dernières inondations dans le Gharb, à Guelmim et à Mohammadia, qui ont provoqué d'importants dégâts humains et matériaux ²¹ . Le risque de tremblement de terre, bien que plus rare, concerne spécifiquement le Nord et la région d'Agadir ²² . Le Nord-est du Maroc est très sensible aux glissements de terrain consécutifs, aux précipitations et aux séismes ²³ . Il convient de noter le risque de tsunami, bien que moins probable, qui pourrait avoir des conséquences dramatiques sur les côtes marocaines. La conjugaison de ces aléas avec d'autres facteurs (démographie, urbanisation, changements climatiques) accroît les impacts potentiels d'événements dommageables. De plus, la gestion des risques majeurs présente des déficits de gouvernance ²⁴ .



21 CESE, 2015, Intégration des exigences des changements climatiques dans les politiques publiques (Auto-Saisine n°21/2015), p. 25.

22 OCDE, Étude de l'OCDE sur la Gestion des Risques Maroc. Principaux résultats, p. 2.

23 World Bank, 2018, Morocco Dashboard, http://sdwebx.worldbank.org/climateportalb/home.cfm?page=country_profile&CCode=MAR&ThisTab=ClimateFuture

24 OCDE, op.cit., p. 2 et 5.

Une pollution et une contamination accrue des eaux et de l'air	Les masses d'eau et les systèmes d'eau terrestres du Maroc sont extrêmement menacés. Cela s'explique en grande partie par une mauvaise gestion des eaux usées qui, dans 30 % des cas, sont rejetées sans aucun traitement, parfois directement dans les masses d'eau naturelles. L'activité agricole entraîne également une dégradation des ressources en eau, en raison d'une surexploitation pour l'irrigation et d'une contamination par une utilisation incorrecte et inefficace d'intrants chimiques ²⁵ (« Le recours aux pesticides et insecticides est irrationnel en milieu rural » ²⁶). La présence de phosphore, d'ammoniac, de matières organiques et d'une grande quantité de coliformes ont également été signalés dans plusieurs cours d'eau. La plupart des sources souterraines sont fortement salinisées et souffrent de concentrations élevées en nitrates. La pollution chimique provenant des activités minières a pénétré dans les nappes phréatiques autour des sites miniers, entraînant des concentrations d'arsenic supérieures aux normes recommandées pour l'eau potable au Maroc, constituant ainsi une menace à la santé publique. Enfin, les eaux côtières sont exposées à une pollution par les hydrocarbures. En conséquence, les ressources en eau, déjà rares au Maroc, peuvent être contaminées. Dans les villes les plus peuplées, la concentration croissante d'activités industrielles et l'expansion du parc automobile mettent en danger un grand nombre de personnes, en particulier les enfants, à cause de la pollution de l'air. Les principales sources de pollution atmosphérique seraient les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'énergie, sans oublier les transports. Des sources naturelles, comme la poussière et la pollution photochimique (ozone), contribuent également à la pollution atmosphérique au Maroc ²⁷ . La hausse des températures due aux changements climatiques augmente la teneur en ozone et autres polluants dans l'air ²⁸ . Il faut également prendre en compte la pollution de l'air intérieur, bien que son impact soit considéré plus faible au Maroc. De nombreux foyers utilisent des combustibles solides (bois, charbon), voire des plastiques pour la cuisson ou le chauffage.
Dépendance au secteur de l'énergie polluante	Le Maroc dépend fortement des importations de pétrole et de produits pétroliers, de charbon et d'électricité. Le pays est plus dépendant de sources d'énergie polluantes.

25 World Bank/ METAP Secretariate, 2003, Water Quality Management. Maroc. At.siteresources.worldbank.org/EXTMETAP/Resources/WQM-MoroccoP.pdf

26 Entretien n.19 SC - National.

27 INCHAOUH, M., ET AL., 2017, State Of Ambient Air Quality In Marrakech City (Morocco) Over The Period 2009 - 2012. International Journal of GEOMATE, Jan 2017, Vol. 12, Issue 29, p. 99-106 Geotec., Const. Mat. & Env., ISSN: 2186-2982(P), 2186-2990(O), Japan.

28 Ministère de la Santé, 2017, Op. cit., p. 18.

<p>Les oasis, un patrimoine en danger</p>	<p>Les oasis couvrent 15% de la superficie du Maroc et abritent 1,7 million d’habitants. Durant les vingt dernières années, elles ont souffert d’une dégradation galopante²⁹, en raison de la surexploitation des ressources en eau, de la négligence générale et des changements climatiques. L’impact prévisible des changements climatiques sur les ressources en eau laisse craindre une disparition des oasis à plus ou moins long terme. La disparition d’un des précieux patrimoines du Maroc aurait de lourdes conséquences sociales, économiques et environnementales. Les problématiques liées aux changements climatiques dans les oasis sont ainsi en train d’entraîner une croissance démographique, une dégradation de l’écosystème, une raréfaction des ressources en eau et par conséquent, une réduction du rendement agricole. Un autre phénomène de taille est celui de l’émigration des oasis. Il ne concerne toutefois que les hommes, étant donné que dans la plupart des communes oasiennes, les femmes ne quittent pas le douar, même dans les cas de pauvreté extrême³⁰. Les pasteurs nomades, principalement situés dans le Sud et l’Est du pays, sont directement concernés par les impacts climatiques ressentis dans les oasis³¹.</p>
<p>La vulnérabilité du secteur de la pêche</p>	<p>Le domaine maritime et les ressources halieutiques sont stratégiques au Maroc. Cependant, le secteur de la pêche maritime n’est pas non plus épargné par les impacts des changements climatiques : l’acidification et la hausse des températures de l’eau menacent la pêche, dont dépendent de nombreuses communautés côtières pour leur subsistance³². Les variations de température mènent en effet à la disparition de certaines espèces de poisson³³.</p>



29 Heinrich Böll Stiftung, 2017, Femmes oasiennes et changements climatiques au Maroc, p. 6.

30 Ibid., p. 10-13 et 26.

31 OIM (1), 2016, Série de bulletins politiques : Migration, environnement et changements climatiques, numéro 3, volume 2, p. 3.

32 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op. cit., p. 5.

33 OIM (1), 2016, Op. cit.

D - LES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES DROITS DES ENFANTS AU MAROC

Les effets néfastes des changements climatiques sur les enfants ont été scientifiquement prouvés. Les modifications de l’environnement social et physique au cours de l’enfance peuvent avoir de profondes répercussions sur la santé physique et mentale à long terme, et sur sa qualité de vie en général. Parmi les impacts des changements climatiques sur les enfants, les plus graves sont causés par des conditions météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles (pénurie d’eau, insécurité alimentaire, pollution de l’air, maladies à transmission vectorielle, traumatismes psychologiques). Ces impacts sont également susceptibles d’augmenter la mortalité et la morbidité chez l’enfant. De plus, les enfants en situation de vulnérabilité sont touchés de manière disproportionnée par les changements climatiques³⁴.

La Constitution de 2011 garantit le droit à un environnement propre et sain. Pourtant, à mesure que l’aridité se répand dans le pays, les enfants connaîtront une réalité différente. Ils ne verront pas, par exemple, la variété des espèces, éteintes à cause de la réduction de la biodiversité. Cette situation rendra les enfants du Maroc moins conscients de leur patrimoine et « moins cultivés »³⁵. Par ailleurs, les changements climatiques affectent le patrimoine immatériel du pays, comme sa culture, à travers la rupture dans la transmission du savoir, le risque d’uniformisation des valeurs culturelles, etc. Dans un contexte de changement climatique global, dans lequel les avantages des générations actuelles semblent s’opposer aux droits des générations futures, le concept de justice intergénérationnelle est essentiel³⁶ : au Maroc, les enfants d’aujourd’hui hériteront à l’âge adulte d’une économie en difficulté, avec moins de ressources, comme l’eau et l’agriculture, et d’importants risques de dépendance énergétique. Ces enfants vivent déjà avec un avenir incertain. Néanmoins, certaines personnes au Maroc considèrent que « les enfants sont bien sûr touchés, mais tous les autres le sont aussi »³⁷, ou bien que « les enfants ressentent des impacts à travers leurs familles »³⁸. On constate ainsi que le lien entre les enfants et les impacts des changements climatiques et de la dégradation de l’environnement n’a pas été étudié. Ceci s’explique en partie par le fait qu’il demeure difficile, d’un point de vue empirique, d’associer l’impact des changements climatiques au bien-être des enfants, du fait que les enfants s’exposent à des risques multiples. Même la mise en évidence des répercussions sur la santé est difficile : en effet, les maladies sensibles au climat peuvent être impactées par des facteurs non climatiques, comme les conditions sociales, économiques ou écologiques³⁹. Ainsi, comme le mentionne les interlocuteurs sur le terrain et les autorités sanitaires du pays ont du mal à déterminer le type de données à analyser et la façon de les collecter.

34 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op.cit., p. 3 et 4.

35 Entretien n.14 SC - National.

36 UNICEF Office of Research 2014. ‘The Challenges of Climate Change: Children on the front line’, Innocenti Insight, Florence: UNICEF Office of Research, p. 3.

37 Entretien n.18 SC - National.

38 Entretien n.29 RI - National.

39 Ministère de la Santé, 2017. Op. cit., p. 14.

Par leur nature même, les changements climatiques constituent une question transversale aux grands dossiers de l'équité, de la pauvreté, du bien-être, de la protection de l'enfance et des droits de l'enfant⁴⁰. Au Maroc par exemple, la pauvreté et les effets des changements climatiques sont liés, comme l'indiquent certains participants à la SitAn 2019 : « *Le changement climatique a un impact économique sur les familles dont les enfants paient le prix fort, avec des conséquences comme le divorce des parents, la baisse du budget consacré à l'alimentation et un accès plus difficile à une éducation de qualité* »⁴¹. Pour ces derniers, « *les conditions économiques sont déterminantes pour réagir aux changements climatiques : les familles plus aisées peuvent mieux y remédier que les familles démunies, alors que ces dernières en souffrent davantage* »⁴².

Les changements climatiques sont donc liés à d'autres secteurs tels que la santé, l'éducation, la nutrition, l'assainissement et l'énergie durable. Les investissements dans ces secteurs renforcent la résilience des enfants et de leurs familles et leur permettent de mieux s'adapter aux changements climatiques et à leurs risques. En effet, il a été prouvé que les inégalités augmentent la vulnérabilité aux changements climatiques, et que ces derniers amplifient et aggravent les inégalités. Par conséquent, afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants et de réduire la pauvreté et les inégalités, les politiques de développement et de lutte contre les changements climatiques doivent être axées sur les enfants et sur les personnes marginalisées et défavorisées⁴³.

Ainsi, une approche basée sur les droits impose d'évaluer les impacts des changements climatiques au Maroc en termes des violations des droits fondamentaux des enfants.

I - DROIT À LA SURVIE : SANTÉ, EAU, HYGIÈNE, ASSAINISSEMENT ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

a. Droit à la santé et accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement

Selon la Direction de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies du Ministère de la Santé, les principaux impacts des changements climatiques au Maroc incluent l'émergence ou la résurgence de certaines maladies sensibles au climat, comme les infections transmises par des vecteurs et celles liées à la dégradation de la qualité de l'air. Ces impacts peuvent également contribuer à des crises sanitaires graves causées par l'insécurité alimentaire et le déplacement des populations, en raison par exemple des épisodes de sécheresse ou des inondations. Ainsi, un diagnostic des possibles impacts du changement climatique sur la santé des populations au Maroc effectué par cette Division a permis de prioriser les risques sanitaires tel qu'ils sont présentés par la suite⁴⁴.

40 UNICEF Office of Research, 2014, Op. cit.

41 Entretien n.13 UN - National.

42 Entretien n.17 SC - National.

43 UNICEF Office of Research, 2014. Op.cit., p. 4.

44 Ministère de la Santé, 2017, Op. cit.

Maladies à transmission vectorielle

L'étude a révélé le risque d'introduction de nouveaux vecteurs, comme le virus Zika, et l'implantation de vecteurs de maladies éliminées telles que le paludisme. Le Maroc est aussi un pays où les leishmanioses sont endémiques : ces maladies se transmettent lors de la saison chaude, ce qui démontre le lien étroit avec les changements climatiques⁴⁵. Si le diagnostic ne fait pas de distinction entre les risques concernant les enfants et les adultes, la littérature scientifique démontre la vulnérabilité accrue des enfants aux maladies comme le paludisme⁴⁶ et la leishmaniose.

Maladies cardiovasculaires

En second lieu se trouvent les maladies cardiovasculaires, sur lesquelles la canicule et la qualité de l'air ont l'effet le plus grave⁴⁷. On sait que les particules dans l'air peuvent augmenter sous l'effet des feux de forêt et des tempêtes de poussière⁴⁸, des événements appelés à devenir plus fréquents en raison des changements climatiques et auxquels le pays n'échappe pas. En témoigne l'augmentation des incendies forestiers au Maroc.

La pollution de l'air, principal risque pour la santé lié à l'environnement, représente une menace considérable pour les enfants au Maroc, étant donné qu'elle augmente leur vulnérabilité à l'impact des changements climatiques. La hausse des températures fait augmenter la teneur en ozone et autres polluants, ce qui exacerbe les maladies cardiovasculaires et respiratoires⁴⁹. En effet, les enfants sont particulièrement sensibles à l'exposition à la pollution atmosphérique⁵⁰. L'ozone irrite les poumons et provoque des symptômes respiratoires. Il peut aggraver certaines maladies pulmonaires telles que l'asthme. Quant aux particules, elles affectent les poumons et le cœur.

45 Ibid., p. 17 et 21.

46 UNICEF, 2015, Op. cit., p. 10.

47 Ministère de la Santé, 2017, Op.cit., p. 21.

48 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 120.

49 Ministère de la Santé, 2017, Op.cit., p. 18.

50 L'OMS explique en détail les effets nocifs de la pollution de l'air sur la santé de l'enfant : « face aux nombreux effets nocifs pour la santé de la pollution de l'air, les enfants encourent un plus grand risque que les adultes, du fait d'une combinaison de facteurs comportementaux, environnementaux et physiologiques. Les enfants sont particulièrement vulnérables pendant le développement fœtal et au cours de leurs premières années de vie, alors que leurs poumons, leurs organes et leur cerveau sont encore en pleine maturation. Ils respirent plus vite que les adultes, inhalant ainsi plus d'air et, par conséquent, plus de polluants. Les enfants vivent plus près du sol, où certains polluants atteignent des pics de concentration. Ils sont enclins à passer davantage de temps en extérieur, pour jouer et faire des activités physiques, dans un air potentiellement pollué. Les nouveau-nés et nourrissons, en revanche, passent la majorité du temps en intérieur, où ils sont plus susceptibles d'être exposés à la pollution de l'air domestique. Les conséquences de cette exposition (par inhalation, ingestion ou in utero) peuvent provoquer des maladies et autres problèmes de santé qui dureront toute leur vie ». Plus en profondeur, une série d'études ont démontré la corrélation entre pollution de l'air et effets indésirables sur la naissance, la mortalité infantile, leur développement neurologique, l'obésité chez l'enfant, la fonction pulmonaire des enfants, les infections aiguës des voies respiratoires inférieures (y compris les pneumonies) et l'asthme chez l'enfant, ainsi que sur d'autres pathologies comme l'otite moyenne et les cancers des enfants. (Source : OMS, 2018, Pollution de l'air et santé de l'enfant: prescrire un air sain. Résumé. Genève (WHO/CED/PHE/18.01), p. 4 et 13-14).

Elles peuvent provoquer des symptômes respiratoires, aggraver l'asthme, provoquer des crises cardiaques ou un rythme cardiaque irrégulier⁵¹. Parmi les 2 900 décès d'enfants probablement dus aux infections aiguës des voies respiratoires inférieures, 5 % sont attribuables à la pollution de l'air à l'intérieur des logements⁵². Comme nous l'avons vu, le problème de la pollution de l'air concerne surtout les zones urbanisées et industrialisées des grandes villes au Maroc. Cette question a d'ailleurs été soulevée par les personnes ayant participé à la SitAn 2019, y compris les enfants, et notamment dans les zones de Casablanca et Rabat : « *la pollution provoque des maladies respiratoires* »⁵³, « *il y a beaucoup d'allergies et de maladies respiratoires, sûrement dues à l'usine ici* »⁵⁴. La pollution de l'air touche particulièrement les enfants vivant en zone urbaine, qui se sont exprimés à ce sujet lors des groupes de discussion de la SitAn 2019 : « *Ici, il y a beaucoup de pollution. On coupe les arbres. Les animaux meurent et les agriculteurs ne sont pas contents* »⁵⁵.

Au contraire, dans les régions du Sud, les participants ont indiqué que la pollution de l'air et de l'eau ne pose pas de problèmes, notamment grâce à l'absence de zones industrielles.

Maladies hydriques

En principe, les maladies hydriques touchent davantage les enfants, qui sont bien plus vulnérables que les adultes à la mauvaise qualité de l'eau, à un assainissement inadéquat et à de mauvaises pratiques d'hygiène⁵⁶. Parmi les 1 600 décès dus aux maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 15 ans attendus en 2030, environ 10,5 % seront sans doute imputables aux changements climatiques⁵⁷.

Les changements climatiques accentuent les difficultés d'accès à l'eau, notamment potable, et à l'assainissement, dont souffrent certains foyers au Maroc. Un stress hydrique élevé augmente les menaces de pollution et entrave les bonnes pratiques en matière d'hygiène, tandis que la contamination des ressources en eau et la dégradation de l'environnement sapent les processus d'épuration et de désalinisation des eaux. Une mauvaise hygiène et une consommation d'eau contaminée peuvent contribuer à une incidence accrue de plusieurs maladies, notamment la diarrhée⁵⁸.

La question de la pollution des eaux, présentée dans la section précédente, a été évoquée lors du travail de terrain comme une cause des maladies hydriques, voire d'infections, auxquelles les enfants seraient beaucoup plus vulnérables.



« *L'eau ici est salée et polluée. Les puits sont pollués et les eaux se mélangent : la nappe phréatique est salée en raison de la proximité de la mer* »⁵⁹.

Il convient enfin de noter que les problèmes d'hygiène dus à la réduction de la disponibilité et de la qualité de l'eau représentent en soi un danger pour la santé des enfants au Maroc.

Des températures plus extrêmes

Les enfants sont aussi beaucoup plus vulnérables que les adultes aux facteurs environnementaux tels que la chaleur, car ils sont à la fois plus faibles physiquement et moins en mesure de la supporter⁶⁰. Les personnes âgées, les bébés et les jeunes enfants sont particulièrement exposés aux maladies et aux risques de décès causés par la chaleur. Des

températures élevées peuvent provoquer des coups de chaleur et un épuisement⁶¹, ainsi que des éruptions cutanées, des crampes, des maladies rénales et respiratoires⁶², aggraver des conditions telles que l'asthme, nuire au développement du fœtus dans l'utérus, avec des conséquences à long terme, et entraîner la mort. En outre, la chaleur peut s'avérer encore plus dangereuse lorsqu'elle est combinée à d'autres conditions, telles qu'une forte humidité, la maladie ou la pollution.

Une chaleur excessive peut également affecter indirectement la santé des enfants en réduisant la productivité agricole⁶³. Beaucoup de ces symptômes ont été évoqués par des participants à la SitAn 2019 : « *Les enfants dorment en classes et ne suivent pas bien les cours. Ils tombent malades : ils ont de l'asthme en raison de la forte humidité, et des maladies de la peau* »⁶⁴.

D'ici 2080 au Maroc, on devrait atteindre près de 50 décès liés à la chaleur pour 100 000 habitants. Ce risque se pose évidemment plus dans les régions du sud du pays, déjà caractérisées par un climat semi-aride ou aride, voire désertique, qui sont sujettes aux augmentations majeures projetées de température. Dans ces régions, les participants à la collecte de données de la SitAn 2019 ont souvent déploré le problème de la canicule estivale,

51 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 93.

52 OMS, 2015, Climat et santé: profil de pays - 2015. Maroc, p. 10.

53 FGD ENF n.1 - Rabat-Salé-Kénitra.

54 FGD MC n.2 - Casablanca - Settat.

55 FGP ENF n.3 - National.

56 UNICEF, 2015, Op. Cit., p. 10.

57 Ministère de la Santé, 2017, Op. Cit., p. 20.

58 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op. cit., p. 5.

59 FGCC n.2 - National.

60 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 116.

61 Ibid., p. 11.

62 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op. cit., p. 4.

63 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op.cit., p. 11 et 31.

64 FGCC n.2 - National.



qui entraîne une série de problèmes de santé chez les enfants. Bien qu'il s'agisse de perceptions impossibles à comparer avec des données épidémiologiques officielles, les informations fournies par les participants, y compris les enfants, montrent que les effets de la chaleur sur la santé des enfants sont très ressentis. Par exemple, les participants parlent de maladies respiratoires, et plus généralement de problèmes de respiration pendant l'été à cause de la canicule ou des difficultés d'adaptation à la grande chaleur des mois d'été. L'asthme a été cité de manière récurrente, ainsi que d'autres troubles chez les enfants : maux de tête, manque d'appétit, sensibilité cutanée, sang qui coule du nez, fatigue et étourdissements.

Cependant, étant donné la variabilité géographique et orographique du Maroc, les populations sont également exposées au froid extrême. Depuis les années 1980, des vagues de froid et d'enneigement

intenses touchent les zones montagneuses, particulièrement le Grand et le Moyen Atlas⁶⁵. Les vagues de froid ont entraîné plusieurs impacts sanitaires, notamment une hausse des maladies respiratoires chez l'enfant⁶⁶. L'appauvrissement généralisé des familles en raison des changements climatiques peut à son tour entraver la capacité des enfants et de leurs familles à se protéger du froid dans les communautés montagneuses les plus pauvres. Ainsi, lors de la collecte de données, surtout dans les régions du Nord, il a été rapporté qu'il fait froid dans les maisons et que les enfants des familles les plus démunies tombent malades, faute de vêtements ou de chaussures adaptés. En effet, le risque de contracter des affections respiratoires est aggravé lors des vagues de froid⁶⁷.



Malgré le manque de données épidémiologiques officielles, les informations fournies par les participants à la SitAn 2019 sur ce sujet montrent que les effets du froid sur la santé des enfants sont fortement ressentis. Par exemple, les participants parlent de grippe, de toux, d'eczéma, d'asthme, de sensibilité des mains et d'autres maladies liées au froid.

Catastrophes naturelles

Au Maroc, les événements catastrophiques, comme les grandes inondations de Guelmim-Sidi Ifni en 2014⁶⁸ ou d'Errachidia en 2019, sont amenés à devenir plus fréquents. Pour le Ministère de la Santé, la priorité lors des inondations serait d'assurer l'hygiène et l'assainissement du milieu (désinfection, désinsectisation, contrôle des eaux de boisson et des denrées alimentaires)⁶⁹. Mais du point de vue sanitaire, les inondations sont aussi la cause de décès dus aux noyades, de stress post-traumatique et

d'autres effets indirects pouvant inclure des déplacements de population et une sous-production alimentaire⁷⁰.

Il est important de rappeler que les catastrophes peuvent causer des problèmes de santé mentale. Non seulement les catastrophes sont elles-mêmes stressantes et effrayantes, mais les enfants peuvent également subir des effets psychologiques en raison des dommages à leur domicile et à leurs biens, du déplacement, du chagrin d'avoir perdu des personnes chères, de voir les parents subir un stress, par négligence et abus, par l'effritement des relations sociales⁷¹.

65 Ministère de la Santé, 2016, Prévention et réduction des risques sanitaires liés aux événements climatiques extrêmes, p. 12.

66 Ministère de la Santé, 2017, Op. cit., p. 20.

67 Ministère de la Santé, 2017, Op. cit., p. 19.

68 Pour en savoir plus sur les inondations de Guelmim et Sidi Ifni de 2014 voir par exemple : Zurich Insurance Company Ltd, Targa-AIDE, Risk Nexus Inondations au Maroc en 2014: Quels enseignements tirer de Guelmim et Sidi Ifni, s.l.n.d.

69 Ministère de la Santé, 2016, Op. cit., p. 20.

70 Ministère de la Santé, 2017, Op. cit., p. 20.

71 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 73.



Impact accru pour les jeunes enfants

En relation à toutes les typologies d'effets sur la santé précitées, il est important de souligner que l'impact est plus accru pour les enfants de bas âge. Les jeunes enfants sont plus susceptibles aux blessures et à la mort lors de catastrophes naturelles⁷². De solides preuves scientifiques démontrent que les influences de l'environnement pendant la grossesse et la petite enfance ont des effets persistants jusqu'à l'âge adulte. Ainsi, la malnutrition dans les premiers stades de la vie peut contribuer au retard de croissance, qui est un indicateur de santé chez l'adulte, et peut accroître la vulnérabilité à d'autres chocs de santé⁷³.

En d'autres termes, les impacts sur la santé vécus de façon précoce augmentent le risque de développer plus tard des maladies et peuvent avoir des conséquences pendant toute la vie⁷⁴.

Pour conclure, on peut affirmer que les effets des changements climatiques sur les conditions de vie des enfants au Maroc risquent de mettre à mal leur avenir, à en croire le paradigme selon lequel « les enfants en meilleure santé deviennent des adultes plus sains, plus aisés et plus instruits »⁷⁵.

b. Sécurité alimentaire

Comme l'ont rapporté de nombreux participants à la collecte de donnée de la SitAn 2019, l'insécurité alimentaire figure parmi les principaux impacts des changements climatiques pressentis pour le Maroc. D'ici la fin du siècle, les rendements agricoles dans le monde devraient baisser de 33 % dans certaines régions, sous l'effet de la raréfaction des ressources en eau et de la détérioration des sols⁷⁶. Par ailleurs, d'après certaines sources au Maroc, les agriculteurs ne savent pas pratiquer une production agricole « intelligente au changement climatique ».

Ainsi, l'UNICEF estime que les 2,2 millions d'enfants des communautés rurales tributaires de l'agriculture sont les plus susceptibles de supporter le fardeau économique et nutritionnel des changements climatiques au Maroc. En outre, le revenu et le panier alimentaire de nombreuses familles pauvres dépendent en grande partie des forêts, qui sont à leur tour très touchées par les effets des changements climatiques et de la déforestation au Maroc (comme déjà mentionné).

« Ici, l'économie se base sur les figues de barbarie et l'argan, ainsi que la pêche artisanale. Or, au marché la marchandise n'est pas disponible. Les gens ont conscience des changements climatiques car il y a un impact sur les moyens économiques des familles »⁷⁷

Une baisse du rendement agricole risque donc entraîner une réduction du revenu des familles, qui à son tour, peut avoir un impact sur l'alimentation des enfants. Les besoins nutritionnels par poids corporel des enfants sont supérieurs à ceux des adultes et la rareté de la nourriture et de l'eau nuit à leur croissance, aussi bien sur le plan physique que cognitif⁷⁸.

Selon l'ENPSF, l'émaciation des enfants de moins de 5 ans au Maroc est passée de 2,3% en 2011 à 2,6% en 2018⁷⁹. La malnutrition aigüe a donc augmenté. Or, la malnutrition exacerbe la fréquence et la gravité d'autres maladies. En outre, les réponses inadéquates à la malnutrition au cours des deux premières années de vie entraînent un retard de croissance irréversible ayant des conséquences sur la capacité cognitive, le rendement scolaire et la productivité des enfants tout au long de leur vie⁸⁰. Il a par ailleurs été démontré que les maladies dégénératives chroniques, entre autres problèmes de santé, peuvent être imputés aux problèmes de nutrition de la mère pendant la grossesse⁸¹.

Un autre phénomène au Maroc concerne la sédentarisation des communautés pastorales nomades, qui les rend plus vulnérables aux changements pluviométriques et aux sécheresses récurrentes, alors que le mode de vie nomade leur permet de mieux trouver des moyens de subsistance⁸².

72 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op. cit., p. 4.

73 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 116 et 122.

74 OMS, 2018, Op. cit.

75 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 116.

76 Ibid., p.116

77 FGCC n.2 - National.

78 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op. cit., p. 5.

79 Ministère de la Santé, 2012, Enquête nationale sur la population et la santé familiale (ENPSF-2011), p. 179; Ministère de la Santé, Enquête nationale sur la population et la santé familiale (ENPSF 2018), p. 144.

80 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op. cit., p. 5.

81 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 122.

82 OIM (1), 2016, Op. cit., p. 2.



II. DROIT AU DÉVELOPPEMENT : ÉDUCATION DES ENFANTS ET FORMATION DU CAPITAL HUMAIN

Malgré les progrès réalisés en la matière, l'accès des enfants à une éducation de qualité au Maroc reste une priorité. Parmi les obstacles largement reconnus à l'éducation des enfants, on trouve la pauvreté, les inégalités géographiques et de milieu et les disparités de genre, des facteurs qui peuvent être exacerbés par les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.

Les changements climatiques peuvent nuire à l'éducation des enfants⁸³ et au développement du capital humain, en raison de quatre mécanismes au moins : les pertes

portées au revenu et aux salaires des ménages, la malnutrition infantile en résultant, les dommages résultant des catastrophes naturelles et enfin, les effets directs des changements climatiques, comme l'augmentation de la pollution et les vagues de chaleur⁸⁴.

« Les effets des changements climatiques sur le budget des familles agricoles peuvent avoir un impact sur la capacité de scolariser les enfants. Quand on demande aux élèves pourquoi ils n'ont pas de matériel scolaire, ils répondent : « L'impact du changement climatique empêche mon père de pêcher » : les enfants savent donc mettre en relation les changements climatiques avec la capacité économique de la famille »⁸⁵.

Conséquences sur le niveau de revenus de familles et l'accès des enfants à l'école

Lorsque des conditions climatiques extrêmes nuisent aux revenus des ménages, les familles peuvent ne plus être en mesure de financer les coûts de scolarisation des enfants, ou deviennent plus dépendantes du travail des enfants. Résultat, les enfants ont moins de temps et d'énergie à consacrer à leurs études⁸⁶.

Un tel risque existe tout particulièrement au Maroc, où les enfants sont envoyés par la famille à la recherche de ressources, comme l'eau ou le bois, qui sont de plus en plus éloignées de la maison. C'est l'une des causes



du décrochage scolaire, notamment en milieu rural et dans les zones fragilisées par les effets des changements climatiques : « Dans les zones les plus reculées, le manque de pluie cause la sécheresse, et ce sont les enfants qui doivent aller chercher de l'eau »⁸⁷.

Une autre situation est celle de familles affectées par la réduction du rendement agricole ou des bétails, qui décident de retirer de l'école les enfants les moins dotés afin qu'ils aident leur père dans son exploitation⁸⁸.

« Certains élèves travaillent dans les champs pour subvenir aux besoins de leurs familles, mais comme l'été n'est plus aussi rentable qu'avant, cela pose des problèmes »⁸⁹.

De plus, le déclin de la santé causé par la perte de revenu des ménages peut affecter le développement des enfants dès la croissance intra-utérine et au cours de la petite enfance, ce qui peut avoir des conséquences sur la

fréquentation scolaire.

L'influence des conditions météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles sur l'accès des enfants à l'école

Des conditions météorologiques extrêmes pourraient provoquer une famine ou des déplacements à grande échelle, avec des impacts énormes sur le capital humain. Des événements extrêmes peuvent également signifier la mort des parents. Parmi tous ses effets néfastes sur l'enfance, le décès d'un parent peut également entraver la scolarité. Ainsi, les enfants dont la mère est décédée ont tendance à poursuivre moins d'années d'études et ont moins de disponibilité financière pour leur éducation.

La scolarisation peut également être affectée lorsque des conditions météorologiques extrêmes endommagent les infrastructures⁹⁰. Cela a souvent été cité, étant donné que le Maroc a déjà été sujet à des catastrophes naturelles, notamment des inondations.

83 Pour en savoir plus sur les impacts des catastrophes naturelles sur l'éducation des enfants, voir par exemple le site : <https://www.preventionweb.net/collections/disaster-education>.

84 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op.cit., p. 123-124.

85 FGCC n.2 - National.

86 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op.cit., p. 123-124 ; et United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op. cit., p. 5.

87 FGCC n.3 - National.

88 Entretien n.18 SC - National.

89 FGCC n.2 - National.

90 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 123-124.



Toutefois, sans se projeter dans des cas extrêmes et de grande échelle, les enfants sont confrontés au quotidien à des barrières d'accessibilité à l'école à cause de la distance des établissements d'enseignement. Ce problème a souvent été évoqué par les enfants et les adultes ayant participé à la collecte de données de la SitAn 2019 (voir le chapitre sur l'éducation). Ainsi, la variation de fréquence et d'intensité des pluies et les chutes de neige constituent une difficulté majeure d'accessibilité pour tous les enfants résidant loin des écoles. Cela peut entraîner une perturbation de la fréquentation scolaire, ces enfants risquant de perdre des jours, voire des semaines de scolarité. L'AREF de Marrakech a ainsi rapporté qu'au cours de l'année scolaire 2017/2018, 16 établissements scolaires ont subi des fermetures de 2 à 4 jours. Il n'existe malheureusement pas de statistiques officielles à l'échelle nationale sur le nombre d'écoles affectées chaque année par les conditions météorologiques.

« En cas d'inondations, les élèves peuvent rater des cours, voire des examens. Pourtant, les professeurs ne donnent pas une deuxième chance »⁹¹.

Les enfants des régions du Sud visitées dans le cadre de la SitAn 2019 sont particulièrement frappés par les difficultés d'accès aux établissements scolaires et à d'autres espaces de loisir, en raison des « inondations » (soit des fortes pluies). Ce problème a été évoqué dans près de dix dessins réalisés au cours de trois groupes

de discussion à Tata (région de Souss-Massa) et Sidi Ifni (région de Guelmim).

« Pendant l'hiver, des inondations coupent la route entre la maison et l'école »⁹².

« Les inondations ont frappé l'école car elle est construite dans une zone inondable »⁹³.

« L'école est dans un oued et elle est inondée »⁹⁴.

L'incidence des dommages matériels subis par les écoles s'explique aussi par un problème de gouvernance au Maroc. Il a été rapporté qu'il est possible, quand bien même cela serait peut-être un fait rare, qu'une école soit construite dans une zone inondable, comme par exemple dans un lit d'oued. Cette situation découlerait du fait que la plupart des cours d'eau au Maroc ne sont pas pérennes, mais répondrait aussi à une stratégie d'économie des dépenses publiques. Ainsi, les écoles sont souvent construites sur les parcelles les moins chères et il peut y avoir un manque de supervision des entreprises chargées de la construction : « Ils construisent les écoles aux abords du fleuve. Quand il y a des inondations, les premiers touchés sont les écoles »⁹⁵.



Les effets directs des changements climatiques

Les changements climatiques pourraient avoir un impact direct sur la fréquentation scolaire mais aussi sur la capacité d'apprentissage des enfants. Les températures élevées peuvent rendre l'apprentissage plus difficile et affecter les perspectives d'emploi à l'âge adulte⁹⁶. Cette difficulté a souvent été évoquée par les participants à la SitAn 2019, y compris les enfants, comme principal facteur affectant négativement le rendement scolaire des élèves.

92 Garçon, 17 ans, FGD ENF n.3 -Souss-Massa.

93 Fille, 17 ans, FGD ENF n.2 -Souss-Massa.

94 Fille, 17 ans, FGD ENF n.2 -Souss-Massa.

95 Entretien n.1 RI - Marrakech-Safi

96 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 31 et 123-124.

91 Garçon, 16 ans, FGD ENF n.3 -Souss-Massa.

Cette préoccupation concerne les régions du Sud, très chaudes, et les régions du Nord et de montagnes, très froides.

« *La chaleur donne envie de dormir* »⁹⁷.

Dans les régions du Sud, les enfants et les adultes estiment que la chaleur réduit la concentration, notamment lors des examens. En général, les fortes chaleurs enregistrées à la veille de la saison estivale accentuent les difficultés d'étudier, voire à parcourir le long chemin vers l'école sous le soleil.

« *Les mathématiques, on les enseigne le matin car il faut se concentrer* »⁹⁸.

Dans les régions du nord et les zones de montagne, le froid a été associé à des conséquences au niveau scolaire. Ainsi, la matinée est le moment le plus froid et constitue le créneau horaire où l'absentéisme est le plus fort. Une autre corrélation intéressante a été mentionnée au cours de la SitAn 2019 : dans certaines zones de montagne, la neige et l'enclavement entraînent l'absence des enseignants, ce qui fait que « *ces enfants ne vont quasiment jamais à l'école* »⁹⁹.

« *Les établissements scolaires ne sont pas adaptés aux changements climatiques dans cette région [du Sud] : quand il fait froid, on n'a pas les moyens d'y faire face en classe* »¹⁰⁰.

Apparemment, le confort thermique dans de nombreuses écoles, surtout en milieu rural, n'est pas assuré (« *les écoles ici n'ont pas de climatisation* »¹⁰¹, « *on a installé des ventilateurs dans plusieurs salles de classe* »¹⁰²). Des coupures d'électricité dans les écoles peuvent aussi nuire au confort thermique.

« *Le froid est un gros problème pour nous, pour le chauffage : on a toujours des difficultés car il y a le problème du bois. Dans chaque classe, il y a une petite cheminée, mais on a besoin de tonnes de bois. Le bois est payé en partie par le Ministère, ainsi que par l'association des parents d'élèves : on paie 20 dirhams par année* »¹⁰³.

Ainsi, outre l'absence de système de climatisation ou de chauffage, certaines écoles sont construites en béton, au lieu d'utiliser des techniques locales plus adaptées aux conditions climatiques extrêmes. En effet, il a été rapporté que la conception des bâtiments scolaires repose sur un plan type, qui peut être légèrement amélioré localement, mais dont les prescriptions standards empêchent une véritable adaptation aux



conditions climatiques locales (« *par exemple, on ne peut pas changer l'inclinaison de la toiture pour la neige* »¹⁰⁴). Il existe au Maroc des initiatives d'écoles intelligentes face au climat, mais elles sont limitées et il y a peu d'informations sur leur développement et leur impact.

Enfin, il convient de mentionner l'impact de la pollution de l'air. Au-delà des effets immédiats sur la santé des enfants décrits dans la section ci-dessus, l'exposition à l'ozone et aux particules en suspension pendant l'enfance peut aussi réduire la capacité de l'enfant à accumuler du capital humain. Les niveaux élevés de pollution sont en effet associés à une réduction de la fréquentation et des résultats scolaires. Par exemple, les crises d'asthme peuvent réduire la fréquentation et les résultats scolaires, nuisant ainsi à la possibilité des enfants de bien gagner leur vie à l'âge adulte¹⁰⁵.

III. PROTECTION ET MIGRATION ENVIRONNEMENTALE

Changements climatiques et violences à l'égard des enfants

Bien que manifeste, la relation entre changements climatiques, migration, mariage des enfants et violence demeure néanmoins difficile à quantifier. Les impacts des changements climatiques sont souvent étroitement liés aux problèmes économiques et aux normes culturelles. Ainsi, au Maroc, les participants à la collecte des données de cette SitAn ont reconnu l'existence des potentiels effets indirects des changements climatiques sur la protection des enfants. Il peut y avoir une augmentation des tensions au sein des familles qui subissent

97 FGD ENF n.2 -Souss-Massa.

98 FGCC n.3 - National.

99 FGD MC n.1 - Beni Mellal-Khénifra.

100 FGCC n.2 - National.

101 FGD ENF n.3 -Souss-Massa.

102 Entretien n. 1 SC - Souss-Massa.

103 Entretien n.1 SC - Fès-Meknès.

104 Entretien n.32 RI - National.

105 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op. cit., p. 31 et 123-124.

des difficultés économiques en raison des changements climatiques. Par ailleurs, il est indéniable que dans le pays, les enfants peuvent constituer une main-d'œuvre bon marché, ce qui les expose au travail précoce pour subvenir aux besoins familiaux.

Ces informations coïncident avec les évidences soulevées par la littérature pour d'autres pays. Dans le monde entier, les changements climatiques peuvent exacerber la violence domestique, augmenter le taux de criminalité et accroître la probabilité de conflit¹⁰⁶. Les catastrophes naturelles peuvent entraîner la séparation des enfants de leur unité familiale, les rendant ainsi plus vulnérables. De plus, la perte de récoltes et de revenus a été associée à une hausse significative du travail des enfants, utilisés pour les tâches ménagères comme aller chercher de l'eau ou du bois de chauffage¹⁰⁷.

L'UNICEF a relevé que dans les régions montagneuses et rurales du Maroc, les normes culturelles imposent aux filles d'aller chercher du bois de chauffage et de collecter l'eau. Cette tâche favorise l'absentéisme, conduisant à long terme au décrochage, et augmente par ailleurs le risque de subir des agressions sexuelles. Ainsi, les changements climatiques constituent un facteur d'aggravation de la situation des filles, étant donné que la raréfaction de l'eau et du bois de chauffage peut rendre ces tâches plus difficiles et intensives.



Changements climatiques et exode rural

La migration peut être associée aux changements climatiques. Des recherches confirment que les ménages sont susceptibles de migrer en raison des changements de température et des précipitations qui affectent les cultures (plus encore que les catastrophes naturelles)¹⁰⁸. Selon l'OIM, la migration environnementale est avant tout interne, se fait davantage sur de courtes distances et peut être temporaire ou permanente, en fonction de l'événement déclencheur¹⁰⁹. Le Maroc serait doublement concerné, en raison de l'intensification de la migration interne et de l'immigration sub-saharienne sous les effets des changements climatiques¹¹⁰. La sécheresse récurrente est l'un des principaux facteurs d'incitation

à la migration vers les villes au Maroc. D'autres facteurs de mobilité interne liée aux changements climatiques sont la faible productivité des sols, la rareté chronique de l'eau, le manque d'accès à une énergie abordable et aux technologies pour l'irrigation ; le tout conduisant à une réduction de la productivité agricole. Par conséquent, les impacts des changements climatiques au Maroc pourront très probablement augmenter l'exode vers les zones urbaines, touchant en première ligne les familles agricoles les plus pauvres. Il faut toutefois reconnaître un manque de preuves spécifiques sur la causalité entre changements climatiques et migration au Maroc, étant donné l'impossibilité de distinguer cet élément des facteurs socio-économiques¹¹¹.

106 Ibid., p. 126.

107 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op. cit., p. 4 et 5.

108 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op.cit., p. 124.

109 OIM, 2016 (2). Rapport d'activités OIM Maroc, Janvier – Juin 2016. p.13.

110 Ministère de la Santé, 2017, Op. cit., p. 5.

111 OIM, 2016 (1), Op. cit., p. 2.

En ce qui concerne les enfants, les effets de la migration varient selon qu'elle se fasse avec les parents ou que l'enfant soit laissé à d'autres membres de la famille¹¹².

Pendant la collecte de données, il a été mentionné qu'au Maroc, les hommes peuvent migrer pour chercher du travail ailleurs, alors que les femmes n'émigrent pas en général et restent pour se consacrer aux activités agricoles, avec moins de possibilité d'encadrer les enfants, voire de les scolariser : « *Tata est un bon exemple : beaucoup d'hommes sont à Casablanca. Les femmes qui sont restées font de l'agriculture et ne peuvent pas s'occuper des enfants* »¹¹³.

« *Au Maroc, le gouvernail c'est la pluie ! Pour les agriculteurs, le manque de pluie est une catastrophe : on vend le terrain, on débarque en ville* »¹¹⁴.

L'exode rural s'est accentué au Maroc selon les chiffres du dernier RGPH de 2014. Ce phénomène comporte le déplacement de la population rurale vers les villes, notamment vers les zones périphériques, souvent dans des bidonvilles qui ne sont pas équipés pour offrir des services de base comme les écoles, l'assainissement ou l'électricité. Dans ces conditions, les enfants sont confrontés à plusieurs privations, comme un habitat insalubre, une scolarité dans des écoles surpeuplées ou une exposition majeure à la pollution. Être originaire du monde rural peut aussi comporter une forme de stigmatisation. Enfin, dans le phénomène complexe de la migration, des questions non élucidées perdurent au sujet des transferts monétaires des membres de la famille partis en ville : améliorent-ils le bien-être des enfants ? Favorisent-ils la réalisation de leurs droits ?

E - LA GOUVERNANCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MAROC : AVANCÉES ET DÉFIS

I. TRAITÉS INTERNATIONAUX ET STRATÉGIES NATIONALES POUR L'ATTÉNUATION ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques constituent un enjeu dans la question plus large du développement durable, sur laquelle le Maroc s'est activement engagé.

Le Maroc a conclu un grand nombre d'accords internationaux sur le climat et l'environnement, à savoir : la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto, la Convention sur la diversité biologique, la Convention contre la désertification, la Convention de Vienne, le Protocole de Montréal sur les substances appauvrissant la couche d'ozone, la Convention de Ramsar sur les zones humides, l'Agenda 21 de la Commission sur le développement durable, ainsi que l'Accord de Paris de la CCNUCC.

En 2001, le Maroc a créé le Comité national du changement climatique (CNCC), qui a la charge des communications nationales à la CCNUCC. Regroupant les représentants des départements ministériels impliqués, le CNCC étant présidé par le Secrétariat d'État auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, chargée du Développement Durable, qui est également chef de file institutionnel de la CCNUCC à l'échelle nationale. Le Maroc a ainsi soumis trois communications nationales à la CCNUCC (2001, 2010, 2016), et la quatrième est prévue pour 2020.

Tableau 2 : Stratégies nationales sur les changements climatiques et le développement durable

2009	Plan national de lutte contre le réchauffement climatique (PNRC), qui rassemble des mesures d'atténuation et d'adaptation.
2012	Charte nationale de l'environnement et du développement Durable (CNEDD), pour promouvoir l'adaptation aux changements climatiques.
2014	Politique de changement climatique (PCCM), composée d'axes transversaux et déclinée au niveau sectoriel. Loi cadre n° 99.12 portant la Charte nationale de l'environnement et du développement durable, qui fixe parmi ses principaux objectifs la lutte contre les changements climatiques.
2015	Soumission de la Contribution prévue déterminée au niveau national (INDC) à la CCNUCC, qui présente les efforts en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation), ainsi que des engagements d'adaptation, de coopération et de transparence.
2017	Stratégie nationale de développement durable (SNDD), qui vise à transiter vers une stratégie verte inclusive à l'horizon 2030, et qui aborde les enjeux des changements climatiques. La SNDD a donné lieu aux Plans d'action de développement durable (PADD) sectoriels, que chaque département ministériel doit élaborer dans la perspective des ODD dans le cadre de la Charte de l'exemplarité de l'État. Les PADD des ministères suivants sont disponibles : Agriculture, Énergie et Mines, Transport, Santé et Éducation nationale.

112 The Future of Children Brookings Institution, 2016, Op.cit., p. 125.

113 Entretien n.14 SC - National.

114 Entretien n.2 SC - Fès-Meknès

Le Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement est en train de valider le Plan national pour le climat 2030, qui vise à assurer l'adaptation des secteurs et des ressources clés aux changements climatiques, notamment les ressources en eau, le secteur agricole, les ressources halieutiques, les écosystèmes sensibles, la biodiversité ainsi que la santé et le bien-être des citoyens. Les plans régionaux pour le climat s'inscrivent dans ce processus : sept régions ont déjà élaboré un plan, qui inclut une évaluation des vulnérabilités pour proposer des mesures d'atténuation et de réduction.

Le Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement est également en passe de formuler un Plan national d'adaptation, en cours de rédaction, qui devrait présenter une cartographie des risques climatiques afin de systématiser la lutte aux changements climatiques au niveau national, local et territorial pour une réduction de la vulnérabilité du pays.

Plus généralement, il convient de noter que le Maroc a mis en place plusieurs politiques sectorielles pour la gestion des ressources naturelles critiques, dont l'eau : le Plan Maroc vert sur l'agriculture, la stratégie de l'énergie, la gestion des déchets solides et liquides, etc. En 2010, le Ministère de la Santé s'est lui aussi doté d'une stratégie d'adaptation pour intégrer la dimension des changements climatiques à la politique sanitaire nationale, qui s'accompagne depuis 2017 d'un plan opérationnel d'adaptation du secteur de la santé aux changements climatiques¹¹⁵.

Enfin, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) est un autre exemple d'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement au Maroc¹¹⁶.

II. DÉFIS DE MISE EN ŒUVRE ET DE COORDINATION DES POLITIQUES

Face à cet arsenal politique et stratégique dont s'est doté le Maroc, on peut s'interroger sur l'efficacité de sa mise en œuvre. Les participants à la SitAn 2019 reconnaissent l'engagement politique indéniable du Maroc dans la lutte contre les changements climatiques et la volonté du pays d'être un pionnier en faveur de l'économie verte et de l'écologie. La COP22, avec une ample couverture médiatique, a été l'occasion d'impulser la mobilisation de nombreux acteurs et de promouvoir une prise de conscience majeure. Mais pour certains, « *la mise en œuvre ne suit pas* »¹¹⁷. Plutôt qu'une vision intégrée, il semblerait que le gouvernement ait adopté une déclinaison sectorielle de la question des changements climatiques. À ce jour, la réponse du Maroc repose sur un portefeuille de projets thématiques qui manque de cohérence et de vision nationale selon les personnes interrogées. Cela aboutit à un éparpillement des actions et à un déficit de convergence entre les différents acteurs.

Tout ceci est reconnu dans la troisième Communication du Maroc à la CCNUCC, qui rapporte « *l'insuffisance ou l'absence d'information, le manque de communication, de coordination et de concertation entre la multitude d'acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement* »¹¹⁸. À cela, s'ajoute les conflits d'intérêts, y compris l'intérêt privé.

Un autre écueil mentionné par les participants, concernant l'application effective des politiques et des stratégies de lutte aux changements climatiques, a trait au décalage entre l'échelon central et l'échelon territorial. À ce jour, rares sont les plans sur le climat développés à l'échelle régionale. L'approche reste très centralisée, avec peu de sensibilisation et d'implication des élus locaux.

Des problèmes d'allocation budgétaire ont également été évoqués. Outre les efforts déjà engagés en faveur du développement, le Maroc doit affronter des coûts additionnels pour pallier les impacts négatifs des changements climatiques. Ainsi, malgré l'existence depuis 2017 d'un plan d'adaptation du secteur de la santé aux changements climatiques, quelques actions seulement ont pu être exécutées, faute de budget.

Une autre question soulevée est la rareté des projets concernant l'adaptation au changement climatique financés au Maroc, alors même que le pays, petit producteur de gaz à effet de serre, devrait en priorité apprendre à s'adapter aux changements climatiques¹¹⁹. Le pays devrait se montrer plus proactif pour bénéficier des fonds internationaux visant à financer des projets d'atténuation et d'adaptation des impacts du réchauffement climatique.



115 Ministère de la Santé, 2017, Op. cit., p. 6.

116 Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, 2016, Op. cit., p. 173-174.

117 Entretien n.16 SC - National ; Entretien n.15 SC - National ; Entretien n.14 UN - National.

118 Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, 2016, Op. cit., p. 38.

119 AZGHARI, H., 2018, Le Maroc est-il prêt à faire face à un réchauffement climatique d'un degré et demi, Heinrich Böll Stiftung, <https://ma.boell.org/fr/2018/11/05/15-c-le-maroc-est-il-pret-faire-face-un-rechauffement-climatique-dun-degre-et-demi>.

Enfin, il faut signaler qu'au Maroc, la stratégie de gestion des risques de catastrophes est encore en cours d'élaboration¹²⁰.

Gestion des risques de catastrophes et implication des enfants

L'élément clé qui lie la gestion des risques de catastrophes et les enfants est l'école. Ainsi, l'école constitue une réelle fenêtre d'opportunité pour sensibiliser les élèves : que faire en cas de catastrophe, comment se protéger, etc.

De plus, les enfants peuvent aussi transmettre les enseignements à leurs parents. Un exemple de cette approche a été enregistré à Al Hoceima après le tremblement de terre : la formation auprès des écoles a été très utile.

III. ADOPTION D'UNE APPROCHE FONDÉE SUR LE GENRE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les approches fondées sur le genre sont mises en exergue dans l'Accord de Paris, qui reconnaît le rôle des femmes dans toute stratégie d'adaptation aux changements climatiques en milieu rural : accès à l'eau, arrosage, pratique de la petite agriculture, aspects énergétiques du foyer, etc.¹²¹.

En mars 2018, le Maroc a lancé une Stratégie d'institutionnalisation de l'intégration du genre dans le domaine de l'environnement et du développement durable (SIGEDD). Elle vise à contribuer à l'égalité des sexes sur les plans économique, social et environnemental. Le rapport entre le rôle de la femme et la lutte contre les changements climatiques a été pris en compte dans le diagnostic, qui reconnaît que l'intégration du genre dans la mise en œuvre des politiques d'atténuation et d'adaptation permettrait d'améliorer l'impact sur la population en général, et en particulier sur les femmes et les enfants. L'accent est notamment mis sur l'importance du rôle des femmes en termes d'adaptation à la raréfaction de l'eau, aux phénomènes climatiques extrêmes et aux risques d'inondation¹²².

¹²⁰ Le Ministère de l'Intérieur, instance responsable de la gestion des catastrophes, est en train de développer une stratégie dans le domaine. Cependant, on observe encore un manque de cartes des risques, de statistiques et de connaissances des événements. Malgré les nombreuses études à ce sujet, le manque d'information reste un défi majeur. Le Ministère de l'Aménagement du territoire, autre acteur très engagé, est en train de réaliser une cartographie des risques pour connaître les zones vulnérables, ce qui devrait aboutir à un zonage permettant de définir des priorités en termes d'aménagement du territoire. La prévention est un autre élément important, qui pose néanmoins des problèmes de gouvernance au Maroc : les techniques de construction, y compris des routes, ne sont pas régulées. Par exemple, le Maroc souffre d'un excès de construction sur le littoral et le secteur privé ne rend pas suffisamment de comptes.

¹²¹ D'autres informations sur la question du genre et des changements climatiques au Maroc se trouvent dans le document de Heinrich Böll Stiftung, 2017, Femmes oasiennes et changements climatiques au Maroc.

¹²² SEDD, ONU FEMMES, Étude de la stratégie d'institutionnalisation de l'intégration du genre dans le secteur du Développement Durable, p. 20.

De plus, le Centre de compétences en matière de changement climatique (4C Maroc) a élaboré des indicateurs dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture, de la forêt et de la biodiversité, dans le cadre du système de suivi et d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques des régions de Souss-Massa, Marrakech-Tensift-Al Haouz, Beni Mellal et Kénitra. Certains de ces indicateurs ont été rendus sensibles au genre pour pouvoir distinguer les changements qui s'opèrent pour les femmes.

IV. MANQUE DE FOCUS SUR LES ENFANTS

Certains participants à la SitAn 2019 estiment que les efforts contre les effets des changements climatiques devraient cibler toute la famille, en tenant compte des spécificités de chacun de ses membres. Par ailleurs, étant donné l'importance donnée à la question du genre dans la lutte contre les changements climatiques dans le monde, les enfants devraient profiter de la mise en exergue du rôle des femmes. Ainsi, toute la population pourrait bénéficier des efforts déployés au Maroc pour améliorer les conditions de vie et de développement socio-économique, qui pourraient avoir un impact positif sur les enfants en favorisant une meilleure adaptation aux changements climatiques. C'est le cas de l'amélioration des bâtiments scolaires climatisés, des transports, de l'efficacité énergétique, etc.

En effet, le Maroc s'est engagé dans la voie d'un développement durable encourageant la notion d'inclusivité : les enfants se trouvent parmi les segments de la population qui vont bénéficier des stratégies et des programmes mentionnés plus haut. Pourtant, il n'existe pas d'action spécifique concernant les enfants.

« La vulnérabilité aux changements climatiques en général est documentée au Maroc. Il y a des données sur la vulnérabilité en relation au genre (femmes), mais pas par rapport aux enfants »¹²³.

Ainsi, le SEDD a analysé les vulnérabilités du pays en termes de population et d'écosystèmes, sans toutefois les mettre en relation avec les enfants. De même, dans les activités de la Division de santé de l'environnement du Ministère de la Santé, les enfants ne sont pas une cible claire et directe des interventions de ce dernier et son système de données ne permet pas d'extraire d'indicateurs d'âge ni sexo-spécifiques.

¹²³ Entretien n.13 BF - National.

Au Maroc, le lien entre la vulnérabilité et les effets des changements climatiques sur les enfants n'est pas suffisamment documenté et analysé. Ainsi, l'impact des changements climatiques sur les enfants est souvent déduit de l'impact reconnu sur les populations touchées.

Enfin, les politiques et les débats engagés au Maroc sur les changements climatiques, y compris en termes d'adaptation, ne prennent pas en compte les enfants et sont encore moins ciblés.

Un rapide passage en revue des principales stratégies nationales sur les changements climatiques et le développement durable confirme ce constat : les enfants ne figurent pas dans les axes stratégiques/programmatiques. Certains documents analysent leur vulnérabilité face aux changements climatiques, mais se limitent souvent aux aspects de santé et semblent les percevoir uniquement comme cibles d'actions de formation/éducation. La notion d'équité ou de justice intergénérationnelle n'est mentionnée que dans la Stratégie nationale de développement durable.



Tableau 3 : Aperçu du focus sur les enfants et des références à la notion d'équité/ justice intergénérationnelle dans les principaux documents stratégiques nationaux sur les changements climatiques et le développement durable

Document stratégique	Analyse de l'impact des changements climatiques sur les enfants	Références à la notion d'équité/ justice intergénérationnelle
Plan national de lutte contre le réchauffement climatique (PNRC), 2009	Mention de la vulnérabilité des enfants aux effets négatifs des changements climatiques dans le secteur de la santé (p. 30).	Aucune mention.
Stratégie d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique, 2010	Bonne analyse de l'exposition des enfants aux effets négatifs des changements climatiques dans le secteur de la santé.	Aucune mention.
Politique de changement climatique (PCCM), 2014	Aucune mention.	Aucune mention.
Contribution prévue décidée à l'échelle nationale (INDC), 2015	Mention de la vulnérabilité des enfants aux effets négatifs des changements climatiques dans le secteur de la santé (p. 21).	Aucune mention.
Analyse du CESE de l'intégration des exigences des changements climatiques dans les politiques publiques, 2015	Les enfants : cible prioritaire des actions d'éducation : « Cette sensibilisation commence par l'éducation des enfants dès leur jeune âge afin d'appréhender la problématique climatique, ainsi que l'instauration de programmes de sensibilisation pour changer les comportements adressés à toutes les tranches d'âge de la population » (p. 13). L'analyse affirme aussi que « les plus exposées et les plus vulnérables au Maroc à ces effets néfastes du changement climatique sont généralement les enfants de base âge » (p. 51).	« Les changements globaux des dernières décennies ont fait subir à ces structures humaines et naturelles de rudes épreuves, et posent avec acuité la problématique de l'impact de l'absence des processus de transmission intergénérationnelle, et les effets des changements climatiques, sur la perte des savoirs traditionnels des populations » (p. 54).
Troisième communication nationale du Maroc à la CCNUCC, 2016	Plusieurs sections mentionnent les enfants, mais pour faciliter la description du contexte de manière générale (taux de scolarisation p. 55 ; mortalité infantile p. 77 ; pauvreté p. 173).	Aucune mention.
Plan d'action opérationnel 2017-2021 pour l'adaptation du secteur de la santé aux changements climatiques, 2017	Bonne analyse de l'exposition des enfants aux effets négatifs des changements climatiques dans le secteur de la santé.	Aucune mention.

Stratégie nationale de développement durable (SNDD), 2017	La référence aux enfants concerne leur formation : « formation des enfants et de la jeunesse aux principes et valeurs écocitoyennes. Ces principes seront le socle d'une réelle culture du développement durable » (p. 44). L'objectif 124 vise à développer l'équité en faveur des enfants à besoins spécifiques (p. 55).	Élément central de la stratégie : « Afin d'atteindre l'objectif intergénérationnel qu'est le développement durable » (p. 13) ; « Si cette stratégie s'est concentrée sur les actions prioritaires pour assurer la transition vers un nouveau modèle de développement sans créer de rupture, il n'en demeure pas moins que le développement durable est un processus long et intergénérationnel » (p. 44) ». « [...] il s'agit de poser les bases solides avec un esprit de solidarité intergénérationnelle » (p. 45).
PADD Éducation	Présentation des actions programmatiques en matière d'éducation en ligne avec les enjeux identifiés dans la SNDD. Une place importante est accordée aux contributions du Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENFPESRS) à la promotion d'une culture du développement durable à travers éducation et formation. La contribution à la promotion du développement humain et à la réduction des inégalités sociales et territoriales est également très importante.	Même cadre conceptuel que la SNDD, dont les PADD sont des outils de mise en œuvre.
PADD Santé	Présentation des actions programmatiques en matière de santé en ligne avec l'enjeu identifié dans la SNDD du développement humain et réduction des inégalités sociales et territoriales. Une place importante est accordée à la réduction de la mortalité maternelle et des enfants de moins de 5 ans, aussi qu'au développement d'une santé environnementale et au renforcement de la veille environnementale et sanitaire.	Même cadre conceptuel que la SNDD, dont les PADD sont des outils de mise en œuvre.
Stratégie d'institutionnalisation de l'intégration du genre dans le secteur du développement durable (SIGEDD), 2018	La question des enfants n'est abordée que dans l'analyse de la relation entre les femmes et la lutte contre les changements climatiques, mais on les considère simplement comme des tributaires de la mère, du fait que « les femmes jouent un rôle prépondérant dans la gestion du foyer, l'éducation et la garde des enfants » (p. 20).	Aucune mention.
Plan climat national à l'horizon 2030	Aucune mention.	Aucune mention.

Étant donné que les enfants sont reconnus comme étant en première ligne et les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques, leurs droits et leurs intérêts devraient être au centre des politiques, du plaidoyer et de la recherche, relatives aux changements climatiques. Or, dans l'état actuel des choses, les politiques climatiques sont généralement élaborées sans accorder suffisamment d'attention aux droits de l'enfant. Par conséquent, les menaces planant uniquement sur les enfants et les réponses spécifiques qu'elles requièrent risquent de rester sous-estimées¹²⁴.

V. ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

La Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît le droit des enfants à une éducation favorisant le respect de l'environnement et le développement de compétences et de connaissances. En vertu de l'article 6 de la CCNUCC, les États sont tenus de promouvoir et de faciliter l'accès du public à l'information sur les changements climatiques et leurs effets. Par conséquent, une approche fondée sur les droits de l'enfant exige des États qu'ils fournissent des informations adéquates et accessibles aux enfants, sur les impacts, les risques et les dangers liés au climat¹²⁵. Ainsi, on dénombre quelques initiatives au Maroc pour impliquer les enfants et les former sur les thèmes de l'environnement, du développement durable et des changements climatiques. Sans prétendre fournir une cartographie exhaustive des initiatives existantes ni en appréhender l'efficacité, des exemples d'actions identifiées par cette SitAn sont présentés ici.

La loi-cadre n° 99-12 (2014) pour l'exécution de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable exige l'intégration de la protection de l'environnement aux programmes d'enseignement et de formation. Ainsi, depuis la réforme éducative de 1999, cette dimension est prise en compte dans les programmes du MENFPESRS, ainsi que dans les activités parascolaires menées par les clubs d'environnement, qui doivent être créés au sein des établissements scolaires¹²⁶.

¹²⁴ UNICEF Office of Research, 2014.Op. cit., p. 3.

¹²⁵ United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Op. cit., p. 11.

¹²⁶ CHERAI, B., HNOT, H., IDRISSE, B., GHAZI, A., 2017, Les clubs d'environnement dans les établissements scolaires au Maroc: une voie prometteuse pour l'ancrage de l'éducation à l'environnement. European Scientific Journal, volume 13, numéro 13 p. 337-357, 339 et 341.



L'intégration de la dimension environnementale aux programmes scolaires marocains se fait à différents niveaux d'enseignement et dans différentes disciplines, notamment l'histoire, la géographie et les sciences de la vie et de la terre¹²⁷. La façon d'aborder ce sujet dépend aussi de la capacité des enseignants, de leur intérêt et de leur motivation.

« Je suis professeur de français au collège, très motivé par les thèmes de l'environnement et des changements climatiques : pour développer la conscience des élèves, je fais des projets par exemple sur le réchauffement climatique et le gaspillage de l'eau, en organisant des débats et des ateliers avec mes élèves »¹²⁸.

« J'enseigne les arts plastiques au collège et, dans mes classes, je fais des activités sur le recyclage des déchets : dessiner des affiches de sensibilisation, des installations d'art faites avec des déchets, etc. »¹²⁹.

Les clubs d'environnement proposent des activités parascolaires gérées par des enseignants volontaires, ayant des convictions sur l'importance de l'environnement et de sa protection. Ces clubs veulent inculquer des valeurs environnementales et responsabiliser les élèves envers l'environnement¹³⁰. Entre 2009 et 2017, le MENFPESRS a également participé au programme d'éducation à l'environnement et au développement durable¹³¹ en partenariat avec le Ministère délégué chargé de l'Environnement, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement et l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre, pour renforcer les clubs d'environnement (matériel, outils pédagogiques, formation des éco-animateurs).¹³²

127 Ibid, p. 340.

128 FGCC n.3 - National.

129 FGCC n.2 - National.

130 CHERAI, B., HNOT, H., IDRISSE, B., GHAZI, A., 2017, Op.cit.

131 SEDD; 2015. Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable. <http://www.environnement.gov.ma/fr/124-strategies-programmes/programmes-et-projets/853-programme-d-education-a-l-environnement-et-au-developpement-durable>, consulté le 30/03/2019.

132 CHERAI, B., HNOT, H., IDRISSE, B., GHAZI, A., 2017, Op.cit.



Les « caravanes vertes » sont l'une des initiatives institutionnelles mises en place par le SEDD. Cette initiative envisage de décentraliser les activités de sensibilisation environnementale, d'éducation à l'environnement et au développement durable. Celles-ci se développent particulièrement au niveau des établissements scolaires, des maisons de jeunes, des colonies de vacances, des centres d'estivage et des centres de protection sociale¹³³.

Par ailleurs, l'Agence marocaine d'efficacité énergétique s'adresse aux jeunes à travers des campagnes de sensibilisation sur l'efficacité énergétique, via la télévision, la radio, des jeux numériques et des webinaires adaptés à leur âge.

Enfin, le Programme d'approvisionnement groupé en eau potable des populations rurales

inclut une composante de sensibilisation des élèves, du corps enseignant et des parents au respect de l'environnement et à l'hygiène. Un guide pédagogique a d'ailleurs été créé sur ces thématiques.

On trouve aussi des initiatives émanant de la société civile. Créée en 1994, l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre du Maroc (AESVT Maroc)¹³⁴ est une entité à but non lucratif constituée de 35 sections réparties dans tout le pays. Elle rassemble plus de 2 000 membres, 10 000 volontaires et gère 18 centres d'éducation à l'environnement. L'AESVT est l'une des rares associations de la société civile travaillant sur les thèmes environnementaux au Maroc. L'association développe des projets scientifiques de protection de l'environnement, de développement durable et de préservation de la santé. Elle exécute des actions de plaidoyer pour la protection de l'environnement et le développement durable.

133 SEDD; 2015. Les unités mobiles de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (Caravanes vertes), <http://www.environnement.gov.ma/fr/134-actualites/1879-caravane-de-l-environnement-et-du-developpement-durable-au-niveau-des-colonies-de-vacances-edition-2018>, consulté le 30/03/2019.

134 AESVT Maroc , <http://www.aesvt-maroc.com>, consulté le 30/03/2019.

L'association prend en charge la formation d'enseignants, d'animateurs de clubs d'environnement et d'acteurs associatifs et anime des clubs scientifiques d'environnement et de santé. En 2007, l'AESVT avait également participé à la rédaction d'une stratégie d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Le programme « Eco Écoles » a été introduit au Maroc en 2006 par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement¹³⁵. En 2018, 1 930 écoles se sont inscrites au programme dans les douze régions, grâce au partenariat signé entre la Fondation et le MENFPESRS en 2010. Le programme, de type volontaire, incite les élèves à jouer un rôle actif afin de prendre conscience de l'impact de leurs comportements sur l'environnement, favorisant ainsi l'éducation à la citoyenneté. Les thèmes du programme Eco Écoles concernent la gestion des déchets, l'eau, l'énergie, la biodiversité, les changements climatiques, l'alimentation saine et la solidarité¹³⁶. Ces thématiques sont intégrées aux matières enseignées à l'école. Depuis 2005, la Fondation organise également le programme « Jeunes Reporters pour l'Environnement », qui encourage les élèves de collège et de lycée à comprendre les enjeux de la préservation de l'environnement et à agir à leur échelle.

Enfin, l'Association marocaine des petits débrouillards (AMPD) promeut la culture scientifique, technique et environnementale en adoptant une approche ludique et interactive¹³⁷. L'AMPD a été membre du comité de pilotage de la conférence mondiale des jeunes pour le climat (COY12) avant la COP22.

VI. MANQUE DE CONNAISSANCES ET DE CONSCIENCE CHEZ LES ENFANTS ET LES ADULTES

La troisième Communication nationale du Maroc à la CCNUCC en 2016 a révélé que l'éducation et la sensibilisation à l'environnement sont présentes dans les programmes nationaux et les stratégies sectorielles, mais que leurs enjeux ne sont pas suffisamment mis en valeur¹³⁸.

« L'éducation à l'environnement doit être intégrée de manière réelle et adéquate aux programmes scolaires. Ce n'est pas le cas pour le moment : les rares cours existants ne sont pas efficaces »¹³⁹.

Dans le cadre d'une étude menée en 2017 sur les clubs d'environnement au sein des établissements scolaires au Maroc, l'analyse de la présence des questions environnementales dans les programmes scolaires montre que les enseignements n'abordent que des concepts théoriques et n'ont pas la capacité de développer auprès des enfants l'apprentissage ou encore des compétences et des comportements éco-responsables¹⁴⁰. Ce constat fait écho aux résultats d'une recherche réalisée en 2011 auprès de 330 élèves de trois écoles secondaires dans la région de Meknès-Tafilalet. D'après cette recherche, seul 21% des élèves participants connaissaient des gestes quotidiens pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques comme éteindre les lumières et les ordinateurs après utilisation, utiliser le transport public ou recycler les déchets¹⁴¹.



Par ailleurs, plusieurs contraintes au fonctionnement des clubs d'environnement ont été identifiées dans l'étude précitée de 2017, comme la charge horaire, la surcharge des programmes scolaires, le manque d'encadrement et de formation des enseignants, ou encore l'absence de matériel didactique et pédagogique. En conséquence, l'intégration de l'éducation à l'environnement au système éducatif marocain reste limitée et les actions éducatives concrètes en la matière sont rares et sporadiques. De plus, l'engagement des principaux acteurs est encore limité¹⁴². Dans le même sens, la recherche effectuée dans la région de Meknès-Tafilalet révèle le besoin urgent d'une éducation interdisciplinaire et holistique sur les changements climatiques, prenant en compte les dimensions scientifique, sociale, de genre, économique, culturelle et éthique, ainsi que les pratiques relatives aux connaissances locales, traditionnelles et autochtones¹⁴³.

135 Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, Eco-écoles, <http://www.fm6e.org/fr>, consulté le 30/03/2019.

136 Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, Rapport annuel 2017, , p. 18.

137 Association marocaine des petits débrouillards : <http://www.lespetitsdebrouillards.ma/>, consulté le 30/03/2019

138 Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, 2016, Op. cit., p. 38-39

139 Entretien n.19 SC - National.

140 CHERAI, B., HNOT, H., IDRISSE, B., GHAZI, A., 2017 Op, cit.

141 ANKOURI, A., Personal project: "Perception of Moroccan youth on climate change adaptation". Students of Meknes Tafilalet Region as a sample, p. 13-14 et 19.

142 Cherai, Bouamama & Hnot, Hasnae & Idrissi, Bouhsine & Ghazi Akkaoui (2017), op.cit.

143 ANKOURI, A., Op. cit., p. 23.

Selon cette même recherche, 65% des élèves participants connaissent la définition du terme « changement climatique » et 58% d'entre eux savent que l'élévation du niveau de la mer, la sécheresse, la pénurie d'eau et la désertification sont des conséquences possibles des changements climatiques et que les séismes sont des catastrophes naturelles sans aucun rapport avec le climat¹⁴⁴. Cependant, lors de la collecte de données pour cette SitAn, les personnes interrogées ont exprimé des opinions diverses sur le degré de connaissance des enfants du Maroc sur les changements climatiques. Ainsi, il a été mentionné que les enfants savent ce qu'est l'environnement, la pollution (surtout celle du plastique, très visible), la protection des forêts, le fait que l'eau est une ressource rare à ne pas gaspiller. Toutes ces questions sont en effet abordées dans les programmes scolaires. En revanche, on constate que les enfants participants ignorent le problème des émissions de gaz à effet de serre en relation avec les changements climatiques. Des opinions encore plus négatives ont été recueillies. Elles affirment que « *les enfants et les parents ne sont pas informés des changements climatiques* »¹⁴⁵, ou bien que « *ça dépend de la famille* »¹⁴⁶, et ce en lien à l'analphabétisme des adultes. Il a également été mentionné que les sources d'information sont les médias et Internet plutôt que le curriculum scolaire.

Certains participants à la SitAn 2019 signalent un traitement élitiste de cette question. En effet, la sensibilisation aux changements climatiques se ferait davantage en ville ou dans les écoles privées (où les enseignants sont mieux informés et disposent d'arguments d'actualité). La question serait peu abordée en zone rurale et auprès des populations les plus démunies, qui sont pourtant les plus touchées par ce phénomène.

Quant à la justice intergénérationnelle, elle ne fait pas partie des programmes, alors qu'elle permettrait d'expliquer aux enfants comment les changements climatiques peuvent les affecter si leurs parents ne changent pas dès maintenant leurs comportements.

Au niveau des médias, on constate la rareté des programmes abordant ce sujet et menant des actions de sensibilisation.

Les enfants ayant participé aux groupes de discussion de la SitAn 2019 affirment avoir étudié ce sujet à l'école, bien que certains déclarent que les connaissances acquises ne sont pas suffisantes. Les enfants ont défini les changements climatiques en termes de « pluie en été », voire de « pluie en été et chaleur en hiver », mais aussi en termes de variabilité du climat : « *le temps change très vite* »¹⁴⁷, « *changement brusque entre froid et chaleur* »¹⁴⁸, « *Avant, on avait quatre saisons. Maintenant, on en a deux : l'hiver correspondant aux pluies et l'été à la chaleur* »¹⁴⁹.

Il semblerait donc que les enfants soient surtout au fait des variations de température ou de pluviométrie, mais ignorent les effets concrets des changements climatiques sur leur vie. On constate par ailleurs que le degré de connaissance augmente avec l'âge des enfants.

L'absence de manifestation des jeunes marocains dans le cadre du mouvement pacifique mondial de la jeunesse « Fridays for Future », à l'œuvre depuis début 2019, témoigne du besoin de poursuivre la sensibilisation.

« *Pour vraiment comprendre l'impact que les changements climatiques peuvent avoir sur la vie, il faut beaucoup de sensibilisation. Beaucoup de gens ignorent l'impact qu'ils subissent* »¹⁵⁰.

L'absence d'informations génère un manque de conscience sur la capacité d'influence des actions des personnes. Si les Marocains connaissent le concept de changement climatique, rares sont ceux qui le considèrent comme un problème majeur. Par exemple, les gens constatent une hausse de la fréquence des sécheresses mais affirment que ce problème a toujours existé. En outre, beaucoup considèrent que le climat dépend de la force divine plutôt que de l'action humaine, ce qui engendre aussi un problème au niveau des décideurs, surtout locaux.

« *Les élus de la région n'ont pas conscience des problèmes liés à l'environnement et aux changements climatiques et ne lui donnent pas d'importance. Par exemple, les élèves du club « environnement et santé » déposent des demandes de soutien pour leurs projets aux administrations locales mais elles refusent toujours, même quand le montant de la demande est très bas. Ça démotive beaucoup les élèves !* »¹⁵¹.



144 Ibid., page 17.

145 Entretien n.1 SC - Oriental.

146 FGCC n.3 - National.

147 FGD ENF n.1 -Régions du Sud.

148 FGD ENF n.1 -Souss-Massa.

149 FGD ENF n.2 - Souss-Massa.

150 Entretien n.13 UN - National.

151 FGCC n.2 - National.

Comme on l'a vu plus haut, la COP22 à Marrakech a été un moment déclencheur pour un bon nombre d'actions de sensibilisation, de publicité et de programmes au Maroc. Mais leur continuité n'a pas été assurée. La campagne « Zéro mika », visant à éliminer les sacs en plastique, en est un parfait exemple.

« Il y a eu une hausse progressive de la conscience environnementale. Avec la COP22, la sensibilisation a augmenté même dans les écoles. Ce qu'il faut à présent, c'est conserver les efforts réalisés, et éviter un retour en arrière »¹⁵².

F CONCLUSIONS

Les changements climatiques entraînent déjà au Maroc une hausse de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles, des variations de températures et de précipitations et une aggravation de la pénurie d'eau. Au vu des prévisions de détérioration des températures et des pluies, le pays pourrait également être confronté à une baisse de la production agricole et à des urgences en matière de santé.

Cependant, les changements climatiques ne touchent pas tous les individus de la même manière. Les impacts sont plus importants dans les zones pauvres et de faible accès aux services de base. Les changements climatiques exacerbent les inégalités sociales et économiques ainsi que la pauvreté. Ils entravent donc la capacité des enfants à jouir de leurs droits à la santé, à la vie, à l'alimentation, à l'eau et à l'assainissement, à l'éducation, au logement, ou encore au développement. Ils menacent aussi l'identité culturelle et le lien des enfants avec leur environnement naturel.

Les enfants sont donc à l'heure actuelle les premières victimes des changements climatiques et paieront un prix disproportionné dans les décennies à venir si rien n'est fait. Au Maroc, les plus vulnérables sont les enfants vivant dans les zones côtières et périurbaines surpeuplées, dans des oasis en dégradation, dans des zones rurales et montagneuses pauvres, ou encore dans des zones sujettes à l'aridification et à la désertification. Parmi eux, les filles (en raison des inégalités de genre) et les enfants en situation de handicap sont les plus à risque.

Les obligations énoncées dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant, l'Accord de Paris et les autres instruments internationaux de droits humains ratifiés par le Maroc, obligent le pays à prendre des mesures pour protéger les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant des effets des changements climatiques. Le pays a ainsi mis en place des lois, des politiques et des engagements relatifs à la protection des droits des enfants, à la préservation d'un environnement sain et à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Cependant, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour assurer la responsabilité de l'État, promouvoir la coordination entre les différents acteurs et garantir la capacité des enfants à participer aux décisions et à jouer un rôle actif dans l'élaboration de politiques climatiques plus efficaces. Renforcer la résilience des enfants et des familles les plus pauvres face aux effets des changements climatiques sera essentiel.

G. RECOMMANDATIONS

1. Rendre le système de gouvernance du développement durable, de l'environnement et des changements climatiques au Maroc plus sensible aux enjeux et aux instances des enfants. Pour ce faire, il est nécessaire de :
 - Impliquer davantage les enfants dans les débats sur les réponses appropriées aux changements climatiques, notamment au niveau territorial.
 - Impliquer davantage les enfants dans le cadre des plans d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle nationale, régionale et territoriale.
2. Aligner et coordonner les initiatives d'adaptation aux changements climatiques et de préparation et réduction des risques des catastrophes à l'échelle nationale, régionale et territoriale. Il est nécessaire, dans les efforts d'adaptation (stratégies, programmes, financements, etc.), une approche axée sur l'enfant.
3. Améliorer le système de données sur les liens entre changements climatiques et droits des enfants et notamment :
 - Collecter et analyser des données mesurant les hausses de mortalité et morbidité (notamment des enfants) dues aux changements climatiques.
 - Surveiller les perturbations d'accès et de qualité de l'éducation dus à l'incidence accrue des catastrophes naturelles.
4. Favoriser la collaboration du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement (principal responsable du renforcement de l'action climatique dans le cadre de la CCNUCC au Maroc) avec d'autres acteurs institutionnels et de la société civile et avec une expertise dans les domaines d'éducation, formation et sensibilisation, centrée plus particulièrement sur l'enfance et la jeunesse (Chef du gouvernement).
5. Créer des partenariats entre établissements scolaires, collectivités locales et associations de jeunes afin de favoriser l'implication des enfants dans les réponses données aux changements climatiques (Département de l'Éducation Nationale).

6. Renforcer la sensibilisation, la formation et l'éducation à l'environnement (Département de l'Éducation Nationale et organisations de la société civile). Pour ce faire, il est nécessaire de :
 - Intégrer d'une manière structurée les vulnérabilités et les enjeux climatiques du Maroc dans les programmes et les cursus scolaires à tous les niveaux.
 - Rendre la formation des élèves plus pratique, à travers des projets concrets dans les écoles et les maisons des jeunes.
 - Soutenir la sensibilisation et l'éducation des enfants à la prévention et à la préparation aux risques de catastrophe avec les acteurs de la protection civile dans les écoles, les centres de formation et les maisons de jeunes.
 - Utiliser des moyens de communication attractifs pour les enfants : réseaux sociaux, outils pédagogiques adaptés par tranche d'âge, radios scolaires, création de sites Internet, etc.
 - Intégrer l'éducation à l'environnement à la formation initiale et professionnelle des enseignants.
 - Capitaliser les bonnes pratiques et les initiatives en matière d'éducation à l'environnement, notamment dans les clubs de l'environnement, afin de permettre leur pérennisation au sein des établissements scolaires.
7. Promouvoir la création et le renforcement d'associations de jeunes compétentes et actives en matière de protection et de préservation de l'environnement (Département de la Jeunesse, des Sports et de la Culture).
8. Intégrer les thématiques de l'environnement, du développement durable et des changements climatiques aux actions du Parlement des Enfants (ONDE).

BIBLIOGRAPHIE

- ANKOURI, A., Personal project: "Perception of Moroccan youth on climate change adaptation". Students of Meknes Tafilalt Region as a sample.
- AZGHARI, H., 2018, Le Maroc est-il prêt à faire face à un réchauffement climatique d'un degré et demi ?, Heinrich Böll Stiftung, <https://ma.boell.org/fr/2018/11/05/15-c-le-maroc-est-il-pret-faire-face-un-rechauffement-climatique-dun-degre-et-demi>
- BOUOUIYOUR ET AL., 2017, The Movement To Morocco's Towns, Maghreb Rural-Urban Migration, <https://pdfs.semanticscholar.org/ca52/35f41e149193ff389e3e89f545182fba9012.pdf>
- CESE, 2015, Intégration des exigences des changements climatiques dans les politiques publiques (Auto-Saisine n°21/2015).
- CESE, 2015, Intégration des exigences des changements climatiques dans les politiques publiques.
- CHERAI, B., HNOT, H., IDRISSE, B., GHAZI, A., 2017, Les clubs d'environnement dans les établissements scolaires au Maroc : une voie prometteuse pour l'ancrage de l'éducation à l'environnement. European Scientific Journal, volume 13, numéro 13 p. 337-357, 339 et 341.
- Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, Rapport annuel 2017, p. 18.
- Greta Thunberg, 2019, «You can't just sit around waiting for hope to come», https://fridaysforfuture.org/greta-speeches#greta_speech_feb21_2019, consulté le 24/03/2019
- Heinrich Böll Stiftung, 2017, Femmes oasiennes et changements climatiques au Maroc.
- Heinrich Böll Stiftung, 2017, Femmes oasiennes et changements climatiques au Maroc.
- INCHAOUH, M., ET AL., 2017, State Of Ambient Air Quality In Marrakech City (Morocco) Over The Period 2009 - 2012. International Journal of GEOMATE, Jan, 2017, Vol. 12, Issue 29, p. 99-106 Geotec., Const. Mat. & Env., ISSN: 2186-2982(P), 2186-2990(O), Japan.
- Insurance Company Ltd, Targa-AIDE, Risk Nexus Inondations au Maroc en 2014: Quels enseignements tirer de Guelmim et Sidi Ifni.
- MANDI, L., OOUAZZANI, N. 2013, Water and wastewater management in Morocco: Biotechnologies application, https://www.researchgate.net/publication/234129715_Water_and_wastewater_management_in_Morocco_Biotechnologies_application
- Ministère de la Santé, 2012, Enquête nationale sur la population et la santé familiale (ENPSF-2011).
- Ministère de la Santé, 2016, Prévention et réduction des risques sanitaires liés aux événements climatiques extrêmes.

- Ministère de la Santé, 2017, Plan d'action opérationnel 2017-2021 pour l'adaptation du secteur de la santé aux changements climatiques.
- Ministère de la Santé, 2019, Enquête nationale sur la population et la santé familiale (ENPSF 2018)
- Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement chargé de l'Environnement, 2016, Troisième communication nationale du Maroc à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- OCDE, Étude de l'OCDE sur la Gestion des Risques Maroc. Principaux résultats.
- OIM (1), 2016, Série de bulletins politiques : Migration, environnement et changements climatiques, numéro 3, volume 2.
- OIM, 2016 (2). Rapport d'activités OIM Maroc, Janvier - Juin 2016.
- OMS, 2018, Pollution de l'air et santé de l'enfant : prescrire un air sain. Résumé. Genève (WHO/CED/PHE/18.01).
- SEDD, ONU FEMMES, Étude de la stratégie d'institutionnalisation de l'intégration du genre dans le secteur du Développement Durable.
- The Future of Children Brookings Institution, 2016, Children and Climate Change, volume 26, n°1.
- UNICEF Office of Research 2014. 'The Challenges of Climate Change: Children on the front line', Innocenti Insight, Florence: UNICEF Office of Research.
- UNICEF UK, Climate change: children's challenge.
- UNICEF, 2015, Unless we act now. The impact of climate change on children.
- United Nations High Commissioner for Human Rights, 2017, Analytical study on the relationship between climate change and the full and effective enjoyment of the rights of the child (A/HRC/35/13).
- World Bank, 2018, Morocco Dashboard, http://sdwebx.worldbank.org/climateportalb/home.cfm?page=country_profile&CCode=MAR&ThisTab=ClimateFuture
- World Bank/ METAP Secretariat, 2003, Water Quality Management. Maroc. <At.siteresources.worldbank.org/EXTMETAP/Resources/WQM-MoroccoP.pdf>

- Politiques publiques.
- Plan national de lutte contre le réchauffement climatique (PNRC), 2009.
- Stratégie d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique, 2010.
- Politique de changement climatique (PCCM), 2014.
- Contribution prévue décidée à l'échelle nationale (INDC), 2015.
- Troisième communication nationale du Maroc à la CCNUCC, 2016.
- Plan d'action opérationnel 2017-2021 pour l'adaptation du secteur de la santé aux changements climatiques, 2017.
- Stratégie nationale de développement durable (SNDD), 2017.
- Plan d'action du développement durable - Éducation.
- Plan d'action du développement durable – Santé.
- Stratégie d'institutionnalisation de l'intégration du genre dans le secteur du développement durable (SIGEDD), 2018.
- Plan climat national à l'horizon 2030.

Sites webs

- Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre du Maroc <http://www.aesvt-maroc.com>
- Sustainable Development Goals, "Goal 13 - Climate Action: Why it matters?", <https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2018/09/Goal-13.pdf>
- Fridays For Future, 2019, <https://fridaysforfuture.org/>
- Information sur les catastrophes naturelles sur l'éducation des enfants : <https://www.preventionweb.net/collections/disaster-education>
- SEDD ; 2015. Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable. <http://www.environnement.gov.ma/fr/124-strategies-programmes/programmes-et-projets/853-programme-d-education-a-l-environnement-et-au-developpement-durable>
- SEDD ; 2015. Les unités mobiles de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (Caravanes vertes), <http://www.environnement.gov.ma/fr/134-actualites/1879-caravane-de-l-environnement-et-du-developpement-durable-au-niveau-des-colonies-de-vacances-edition-2018>
- Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, Eco-écoles, <http://www.fm6e.org/fr>
- Association marocaine des petits débrouillards : <http://www.lespetitsdebrouillards.ma/>





المركز الوطني للتنمية البشرية
Observatoire National
du Développement Humain

Observatoire National du Développement Humain

Complexe administratif et Culturel de la
Fondation Mohammed VI de Promotion
des Oeuvres Sociales de l'Education-
Formation

Imm. A2, avenue Allal Al Fassi, Madinat
Al Irfane

B.P. 6836 Hay Riad - Rabat

Tél. : +212 (0) 537 57 69 51/61

Fax : +212 (0) 537 56 56 47

www.ondh.ma/fr

- Observatoire ONDH
- ObservatoireDH



ONDE
OBSERVATOIRE NATIONAL
DES DROITS DE L'ENFANT

Observatoire National des Droits de l'Enfant

46 bis, rue Melouza Nahda II Youssoufia
Rabat

B.P. 511 Chellah - Rabat - Maroc

Tél. : +212 (0) 537 75 50 99

www.droitsdelenfant.ma

- ONDEMaroc
- ondemaroc
- ondemaroc



pour chaque enfant

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

13 bis, Rue Jaafar Essadik,
Agdal - Rabat

Tél. : +212 (0) 5 37 67 56 96

Fax : +212 (0) 5 37 67 56 97

www.unicef.org/maroc

- UNICEFMaroc
- UNICEFMaroc
- UNICEFMaroc